

Une place de choix pour l'art à l'école

Transformer les systèmes éducatifs grâce
à l'éducation artistique pour favoriser
l'épanouissement des communautés francophones
en contexte linguistique minoritaire

Mémoire | 2024



la ruchée

Recherche et rédaction

Virginie Cimon, M. A. (Sociopol)
Marie-Ève Desormeaux, M. Sc. (FCCF)
Mariève Forest, Ph. D. (Sociopol)
Marie Suzor-Morin, M.A. (FCCF)

Révision linguistique

Danielle Lanteigne

Graphisme

Innovacom

Promotion du projet

Ce rapport a été préparé pour le compte du laboratoire d'éducation artistique La ruche, une initiative pilotée par la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF).

Pour citer ce rapport

Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) (2024).
Transformer les systèmes éducatifs grâce à l'éducation artistique pour favoriser l'épanouissement des communautés francophones en contexte linguistique minoritaire. Mémoire.

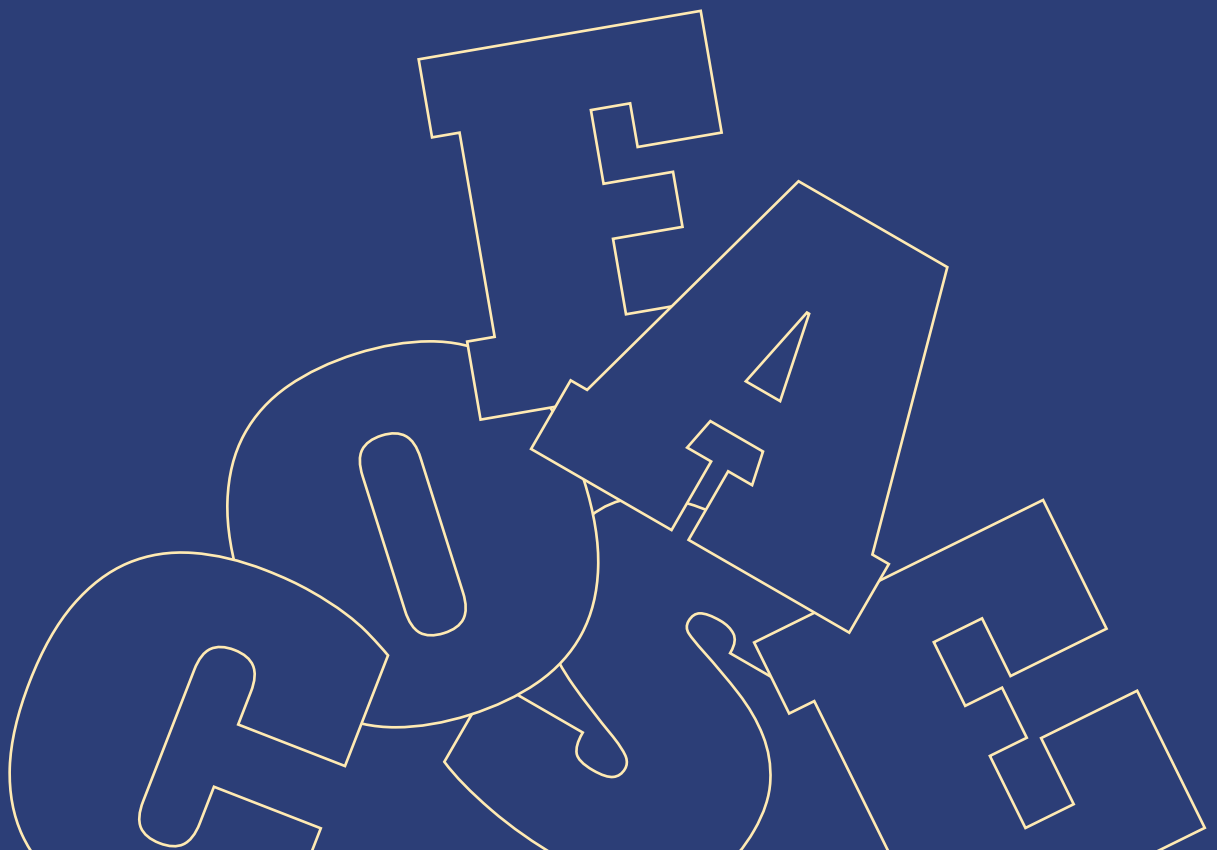
Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

© FCCF 2024

Sigles

ACELF	Association canadienne d'éducation de langue française
CMEC	Conseil des ministres de l'Éducation
EDIA	Équité, diversité, inclusion et accessibilité
FCDEF	Fédération canadienne des directions d'école francophone
FCCF	Fédération culturelle canadienne-française
FNCSF	Fédération nationale des conseils scolaires francophones
OMS	Organisation mondiale de la Santé



Tables des matières

Sigles.....	3
Sommaire.....	6
Introduction.....	14
1. L'art dans les écoles francophones	18
1.1. Qui enseigne les arts?	19
1.2. Quelle place fait-on à l'éducation artistique dans les écoles?.....	20
1.2.1. La mise en œuvre des curriculums et l'offre de programmes spécialisés.....	20
1.2.2. Les initiatives artistiques en marge des programmes scolaires.....	22
2. Le potentiel de l'éducation artistique pour le succès de la mission éducative des écoles de langue française.....	24
2.1. Un plus grand accès à l'éducation artistique contribue à réaliser la mission de l'école.....	26
2.1.1. L'acquisition de compétences transversales.....	26
2.1.2. La motivation et la réussite scolaire	28
2.1.3. La persévérance scolaire.....	29
2.1.4. Les effets positifs collectifs et individuels à long terme.....	29
2.2. Un plus grand accès à l'éducation artistique a une incidence positive sur l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (ÉDIA)	30
2.2.1. Une réponse au besoin de différenciation pédagogique.....	30
2.2.2. La valorisation d'un portrait démographique en évolution	30
2.2.3. La création d'espaces de rencontre.....	32
2.3. Un plus grand accès à l'éducation artistique a un effet positif sur la santé mentale et le bien-être des élèves.	33
2.4. Un plus grand accès des élèves à l'éducation artistique a une incidence positive sur le travail du personnel enseignant.....	34
2.4.1. Les effets positifs sur le climat scolaire et le perfectionnement professionnel du personnel enseignant.....	35
2.4.2. La création de ponts entre les cultures et le renforcement des liens interculturels.....	36

2.5. Un plus grand accès à l'éducation artistique a une incidence positive sur l'épanouissement des communautés francophones.....	37
2.5.1. L'ancrage du sens de la citoyenneté	38
2.5.2. Un indicateur de la vitalité des communautés.....	38
2.6. Un plus grand accès à l'éducation artistique est indispensable au succès des écoles francophones.....	39
2.6.1. L'accompagnement dans le cheminement identitaire : se voir, s'entendre et se dire.....	39
2.6.2. L'attraction et la fidélisation des élèves au sein des écoles de langue française.....	40
3. Besoins à combler et recommandations	42
3.1. Développer un cadre de mise en œuvre de l'éducation artistique garantira une plus grande cohérence et la qualité des programmes.....	43
3.2. Valoriser davantage l'éducation artistique et mieux faire connaître les bienfaits de celle-ci renforcera le rôle essentiel de l'éducation artistique dans l'école.....	46
3.3. Renforcer les liens entre les milieux artistiques et culturels et les systèmes d'éducation enrichira le parcours éducatif des élèves.....	48
3.4. Améliorer le recrutement et la formation du personnel enseignant et des artistes ainsi que le soutien qui leur est offert favorisera une place durable pour les arts en milieu scolaire.....	50
3.5. Investir dans l'éducation artistique contribuera à former une nouvelle génération de francophones culturellement engagés.....	53
Conclusion	54
Bibliographie	56
Annexe 1 : Méthodologie.....	61
Annexe 2 : Temps d'enseignement obligatoire consacré à l'éducation artistique en contexte linguistique minoritaire francophone au Canada.....	63
Annexe 3 : Sources complémentaires utilisées pour le recensement des pratiques et des exigences en vigueur en matière d'éducation artistique.....	64

Sommaire

Présenté par la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) dans le cadre des activités du laboratoire d'éducation artistique La ruchée et réalisé en collaboration avec la firme Sociopol, le présent mémoire invite les décideurs publics de divers secteurs, les conseils scolaires, les écoles et l'ensemble des membres de la société civile ayant à cœur l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire à reconnaître le potentiel énorme que présente l'éducation artistique pour les systèmes éducatifs. Il souhaite jeter les bases d'un dialogue public renouvelé sur des enjeux auxquels l'éducation artistique peut répondre en offrant des possibilités audacieuses et innovantes. Ce mémoire a été conçu pour les communautés francophones et acadienne en contexte linguistique minoritaire au Canada. Il s'appuie sur la littérature scientifique, sur des données administratives ainsi que sur des données recueillies dans le cadre d'enquêtes, d'entrevues et de séances de consultation pour mettre en lumière un grand constat : **une présence importante et structurée des arts à l'école décuple le développement des personnes et renforce la vitalité des communautés francophones.**

La place occupée par l'art dans les écoles de langue française

Si toutes les provinces et tous les territoires accordent une place à l'art dramatique, aux arts visuels, à la danse et à la musique dans leurs curriculums, le temps consacré à l'éducation artistique dans les programmes scolaires varie et, dans de nombreux cas, l'art occupe une place périphérique à l'école. De plus, l'accès à des programmes artistiques spécialisés est limité, voire inexistant en dehors des grands centres. La pénurie de personnel enseignant formé, le manque d'accès à une formation portant spécialement sur l'éducation artistique et le peu d'encadrement en didactique des arts offert aux enseignantes et aux enseignants titulaires affectent la mise en œuvre des curriculums artistiques. Il existe donc un écart entre ce qui est et ce qui devrait être pour que les systèmes éducatifs puissent tirer le plein potentiel de l'éducation artistique.

Six clés pour comprendre quels sont les bienfaits d'une éducation artistique

De nombreuses recherches montrent qu'une exposition aux arts dès l'enfance engendre des répercussions positives non seulement sur l'apprentissage, l'engagement scolaire et le développement de l'élève, mais également sur la formation de personnes citoyennes engagées, le cheminement identitaire, la sécurité linguistique et, ultimement, la vitalité des communautés francophones.

1. Un plus grand accès à l'éducation artistique contribue à réaliser la mission de l'école.

La mission de l'école est de transmettre des connaissances, de donner le goût d'apprendre, de socialiser, de former les adultes de demain et de favoriser le développement des compétences de ces personnes. Le fait d'accorder une plus grande place aux arts dans les écoles permettrait non seulement aux élèves d'acquérir des savoirs en lien avec les disciplines artistiques, la culture et le patrimoine, mais aussi aux écoles de réaliser leur mission en suscitant un plus grand engagement chez les élèves tout en favorisant la réussite scolaire. L'éducation artistique favorise l'acquisition de compétences transversales, agit comme un levier d'apprentissage sur la motivation et la réussite scolaire, favorise la persévérance scolaire et entraîne des effets positifs collectifs et individuels à long terme.

« Les écoles ne sont pas seulement des milieux d'apprentissage. Elles sont aussi des habitats où on favorise le développement [de la créativité] ainsi que l'épanouissement personnel afin que les élèves deviennent des citoyens capables de vivre dans un monde toujours en évolution. »

(GARDNER, 1983, CITÉ DANS LOWE, 2004 : 10)

2. Un plus grand accès à l'éducation artistique a une incidence positive sur l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (ÉDIA).

Les écoles sont sensibles aux effets que certains besoins particuliers des élèves de même que toute forme de diversité (de genre, ethnoculturelle, religieuse, socioéconomique, etc.) peuvent avoir sur la réussite scolaire. L'éducation culturelle et artistique joue un rôle décisif comme « promotrice du respect de la diversité culturelle » (UNESCO, 2022) et favorise la création de ponts entre les cultures. Elle contribue à l'établissement d'un climat plus inclusif à l'école, notamment en permettant la participation d'élèves présentant différents styles d'apprentissage, en favorisant la reconnaissance d'émotions entre pairs et en facilitant l'accueil des nouveaux arrivants, entre autres en faisant tomber les barrières communautaires et linguistiques.

« Les arts apportent cette grande ouverture d'esprit dont les enfants ont besoin. »

(PERSONNE DU MILIEU CULTUREL,
CONSULTATIONS SUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE, FCCF, 2023)

3. Un plus grand accès à l'éducation artistique a un effet positif sur la santé mentale et le bien-être des élèves.

L'art a des effets non négligeables sur la santé physique et mentale des personnes, autant sur le plan de la prévention que sur celui du traitement, et l'éducation artistique s'avère de surcroît une piste intéressante pour veiller à la santé mentale et au bien-être des élèves. En plus de stimuler le développement de la motricité globale et fine, les arts permettent à la personne apprenante de mieux se connaître et d'établir un lien profond avec soi, ce qui entraîne des effets positifs sur l'estime de soi, la confiance et le sentiment de bien-être des enfants.

4. Un plus grand accès des élèves à l'éducation artistique a une incidence positive sur le travail du personnel enseignant.

Le décrochage du personnel enseignant est parmi les causes notables de la pénurie de main-d'œuvre en enseignement. Outiller le personnel enseignant en éducation artistique et encourager l'enseignement interdisciplinaire par les arts sont des approches prometteuses qui ont des effets positifs sur le climat de la salle de classe et le perfectionnement professionnel des membres du personnel enseignant. L'éducation artistique permet de responsabiliser les élèves dans leur apprentissage et les retombées observées sont nombreuses : réduction des problèmes de discipline, amélioration des taux d'assiduité, augmentation de la motivation et de l'engagement des élèves et des membres du personnel enseignant.

L'éducation artistique crée des ponts entre les cultures, elle renforce les liens interculturels entre les membres du personnel ainsi qu'entre le personnel enseignant et les élèves et elle pourrait faire partie de la solution aux difficultés d'intégration rencontrées par les enseignantes et les enseignants provenant de l'étranger.

5. Un plus grand accès à l'éducation artistique a une incidence positive sur l'épanouissement des communautés francophones.

L'école, en tant qu'institution déterminante et espace de socialisation, soutient activement le développement du sens de la citoyenneté chez les élèves et joue un rôle essentiel dans l'épanouissement des communautés francophones et acadienne. L'éducation artistique est un vecteur du développement du sens de la citoyenneté chez l'élève qui l'amène à prendre conscience de son pouvoir d'action. Les arts encouragent les jeunes à sortir des lieux francophones qui leur sont habituels, soit la maison et l'école, et amènent ces derniers dans les salles communautaires et les salles de spectacle, ce qui stimule le développement de liens entre francophones. De plus, l'exposition aux arts permet de renforcer la vitalité des communautés et d'assurer la durabilité et la santé financière du secteur des arts au Canada.

« Si le milieu scolaire peine à former les artistes de demain ou les consommateurs de culture de demain, ça ne profite pas à la communauté et, du coup, à la francophonie. »

(PERSONNE DU MILIEU CULTUREL,
CONSULTATIONS SUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE, FCCF, 2023)

6. Un plus grand accès à l'éducation artistique est indispensable au succès des écoles de langue française.

Les écoles de langue française se voient investies de la mission particulière de devoir engager leurs élèves dans un processus de cheminement identitaire afin que ces jeunes contribuent pleinement à la vitalité des communautés francophones. L'éducation artistique fournit de précieux outils pédagogiques pour stimuler le développement de « l'identité globale » de l'élève et, par conséquent, pour susciter chez lui un sentiment d'appartenance et pour favoriser son appropriation de la langue française et son attachement aux valeurs associées aux communautés francophones. Il s'agit ainsi d'un moyen de contrer l'insécurité linguistique. De plus, l'éducation artistique pourrait s'avérer un moyen d'attirer et de fidéliser les élèves au sein des écoles de langue française.

Besoins à combler pour que l'éducation artistique occupe une place transversale et structurante au sein des écoles des communautés francophones

L'analyse des enjeux de l'éducation et des bienfaits de l'éducation artistique a mené à la détermination de besoins qui précisent les problèmes vécus par les parties prenantes de l'éducation artistique ainsi que les changements à apporter.

1. Développer un cadre de mise en œuvre de l'éducation artistique garantira une plus grande cohérence et la qualité des programmes.

La diversité des parties prenantes impliquées dans le développement et la mise en œuvre des programmes éducatifs et le caractère périphérique des programmes actuels d'éducation artistique font en sorte que le développement de l'éducation artistique et l'accroissement de la qualité de celle-ci doivent être encadrés. Au quotidien, le caractère aléatoire, limité et fragile de l'offre d'éducation artistique atteste le besoin d'une approche ambitieuse et concertée.

2. Valoriser davantage l'éducation artistique et mieux faire connaître les bienfaits de celle-ci renforcera le rôle essentiel de l'éducation artistique dans l'école.

Les besoins en matière de diffusion de connaissances et d'information sur l'éducation artistique sont importants, compte tenu des idées préconçues et du manque de connaissances à l'égard des nombreux bienfaits que procure l'éducation artistique, et ce, tant chez la population en général et les décideurs publics qu'au sein des écoles.

3. Renforcer les liens entre les milieux artistiques et culturels et les systèmes d'éducation enrichira le parcours éducatif des élèves.

Si les milieux artistiques, culturels et éducatifs collaborent déjà afin d'améliorer leur offre d'éducation artistique dans l'ensemble du pays, le présent mémoire montre que ces milieux pourraient travailler d'une façon plus concertée en vue d'entretenir et d'accroître un mouvement global visant à développer et à pérenniser l'art à l'école. Divers problèmes nuisent au développement concerté d'une expertise en éducation artistique, en particulier le rôle ponctuel joué par les artistes, la lourdeur administrative au moment de solliciter les milieux artistiques et culturels ainsi que l'accès limité à des infrastructures, à des ressources et à du matériel. L'établissement et le renforcement des liens entre les parties prenantes de l'éducation artistique permettraient en outre de réaliser divers objectifs de l'école communautaire citoyenne.

4. Améliorer le recrutement et la formation du personnel enseignant et des artistes ainsi que le soutien qui leur est offert favorisera la place durable pour les arts en milieu scolaire.

Le besoin de développer une expertise en éducation artistique se révèle primordial dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de décrochage du personnel enseignant. Il importe d'offrir des occasions de formation visant à développer une expertise en éducation artistique et de valoriser une telle formation. À la nécessité de briser l'isolement et de développer diverses compétences s'ajoute le besoin de multiplier les occasions de perfectionnement professionnel, notamment sur le plan collectif.

5. Investir dans l'éducation artistique contribuera à former une nouvelle génération de francophones culturellement engagés.

Le financement adéquat de l'éducation artistique est crucial pour garantir l'accès à une éducation artistique de qualité pour des centaines de milliers d'élèves et pour la vitalité des communautés francophones. En offrant des ressources financières additionnelles pérennes, tant au milieu de l'éducation qu'au milieu des arts et de la culture, l'éducation artistique deviendrait un levier stratégique pour que les jeunes francophones à travers le pays développent et maintiennent un lien avec leur culture, tout en contribuant au développement durable d'une francophonie canadienne plurielle et inclusive.

Recommandations

Le présent mémoire propose les recommandations suivantes pour que la valeur de l'éducation artistique soit reconnue et qu'un ensemble de mesures structurantes misant sur l'excellence encadrent la mise en place de celle-ci, selon une approche concertée et transversale :

1

Que le gouvernement fédéral entame un dialogue impliquant les gouvernements provinciaux et territoriaux et le secteur communautaire en vue d'élaborer une **charte pour l'éducation artistique dans les communautés francophones**.

2

Que les gouvernements appuient des **projets pilotes** qui permettent aux conseils scolaires francophones d'intégrer à leur planification et d'appliquer les principes de cette charte pour l'éducation artistique.

3

Que les parties prenantes des milieux scolaires, culturels et artistiques mènent une **vaste campagne nationale de promotion et de valorisation** de l'éducation artistique.

4

Que les parties prenantes des milieux scolaires, culturels et artistiques élaborent des **mécanismes de partage de connaissances et de bonnes pratiques**.

5

Que les gouvernements appuient la réalisation de **travaux de recherche et d'évaluation** visant à préciser les effets de l'éducation artistique dans les écoles des communautés francophones et à favoriser l'adoption de pratiques innovantes.

6

Que les conseils scolaires des communautés francophones **intègrent étroitement les artistes aux divers parcours scolaires offerts** dans l'ensemble de leurs écoles.

7

Que les gouvernements **appuient les organismes artistiques et culturels** pour que ceux-ci puissent jouer un rôle de premier plan dans le développement de l'éducation artistique.

8

Que les programmes de formation initiale en enseignement des universités francophones **accordent une plus grande place à la didactique des arts et à l'interdisciplinarité.**

9

Que les établissements post-secondaires des communautés francophones créent des **ententes qui multiplient les parcours de formation** visant à développer une expertise en éducation artistique.

10

Que les établissements post-secondaires des communautés francophones élaborent une **formation courte en pédagogie** à l'intention des artistes professionnels.

11

Que des occasions de **formation continue en éducation artistique** soient élaborées conjointement avec les communautés francophones.

12

Que les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral **augmentent les budgets accordés à l'éducation artistique** afin d'assurer la qualité et la pérennisation de son développement transversal dans les systèmes éducatifs des communautés francophones.

Introduction

Au Canada, toutes les provinces et tous les territoires intègrent l'éducation artistique à leurs curriculums. Toutefois, dans une majorité des cas, l'art occupe une place périphérique à l'école. Pourtant, l'éducation artistique possède un énorme potentiel comme vecteur du bien-être, de l'apprentissage et du cheminement identitaire¹ de l'élève. Il importe donc de tirer parti de l'éducation artistique pour répondre aux grands enjeux de l'éducation, comme l'inclusion dans les écoles ou la rétention du personnel. Quand les décideurs publics reconnaîtront le fort potentiel que présente l'éducation artistique pour les élèves, pour les écoles, pour la société et pour les communautés francophones en contexte linguistique minoritaire, les élèves chemineront étroitement avec les arts tout au long de leur parcours scolaire.

¹ Sauf lorsque cité directement, le mémoire priorise l'utilisation du terme « cheminement identitaire » plutôt que « construction identitaire » pour s'inscrire dans l'évolution en cours du concept. Le cheminement identitaire tient compte du fait que les identités d'un individu sont multiples et que la façon de se percevoir et de se définir évolue tout au long de la vie.

Ce plaidoyer sans équivoque en faveur de l'éducation artistique affirme qu'**une présence importante et structurée des arts à l'école décuple le développement des personnes et renforce la vitalité des communautés francophones**. Puiser quotidiennement dans les arts (arts visuels, musique, danse, art dramatique²) favorise non seulement les apprentissages des élèves, mais également l'éducation à la citoyenneté engagée, le cheminement identitaire, la sécurité linguistique et, ultimement, la vitalité des communautés francophones.

Le présent mémoire s'appuie sur la littérature scientifique, sur des données administratives ainsi que sur des données tirées d'enquêtes, d'entrevues et de séances de consultation pour servir de clé à la compréhension des bienfaits de l'éducation artistique, y compris dans un contexte d'interdisciplinarité. Il a été conçu pour les communautés francophones et acadienne en contexte linguistique minoritaire au Canada. Les termes « communautés francophones » et « conseils scolaires francophones » sont employés dans le mémoire pour faire référence aux communautés et aux institutions francophones et acadienne en contexte linguistique minoritaire au Canada. Dans cette optique, un portrait national de la place occupée par l'art dans les écoles de langue française³ est présenté, suivi d'une analyse des bienfaits de l'éducation artistique en lien avec les grands enjeux de l'éducation. Enfin, ce mémoire précise les besoins en matière d'éducation artistique et présente des recommandations pour que l'éducation artistique soit au cœur des écoles des communautés francophones.

2 Le mémoire fait référence aux quatre formes d'art les plus souvent intégrées aux curriculums. Bien que présentes dans certains conseils scolaires, l'inclusion des formes artistiques que sont l'art numérique, le design, la création graphique et la création musicale est encore marginale en raison de différents facteurs tels que le manque de salles spécialisées et de personnel enseignant spécialisé (Léger, 2022a).

3 L'éducation en langue française au Canada (hors Québec) se décline en programmes de français langue première (FLP) et en programmes de français langue seconde (FLS). Le présent mémoire est réalisé à la suite de cinq années de travaux de la FCCF dans le domaine de l'éducation de langue française, au sein des écoles de FLP (2019-2024). Bien que certains constats et propos pourraient s'appliquer au contexte des écoles de FLS (qui comprennent les programmes d'immersion) ou encore à la francophonie en contexte majoritaire, ce mémoire concerne les programmes de français langue première offerts par les écoles de langue française en contexte linguistique minoritaire.

Qu'entendons-nous par éducation artistique ?

Dans ce mémoire, nous retenons la définition de l'éducation artistique adoptée par l'UNESCO. Celle-ci distingue deux grandes approches qui peuvent être utilisées en même temps ou séparément :

Les arts peuvent être (1) enseignés comme des matières à part entière, à travers l'enseignement des différentes disciplines artistiques [...], mais aussi (2) considérés comme une méthode d'enseignement et d'apprentissage dans laquelle les dimensions artistiques et culturelles s'intègrent à l'ensemble des matières du programme scolaire (UNESCO, 2006).

En raison de sa nature polyvalente, l'éducation artistique s'appuie sur diverses méthodes et approches pédagogiques qui permettent à la personne apprenante de voir et de percevoir, d'acquérir des savoirs techniques et pratiques ainsi que de développer son esprit critique (Turki, 2022). Les dimensions artistiques et culturelles s'y chevauchent, puisque la culture renvoie à « l'ensemble des traits distinctifs spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social » (UNESCO, 1982). En fait, la culture résulte notamment d'activités artistiques (Patrimoine canadien, 2016) et regroupe les productions artistiques d'un groupe et d'un territoire donné (FCCF, 2019).

Nous suggérons que l'utilisation des arts à l'école implique une éducation artistique fondée non seulement sur l'enseignement des disciplines artistiques, mais également sur l'interdisciplinarité.

Qu'entendons-nous par enseignement interdisciplinaire ?

L'interdisciplinarité consiste à mettre « en relation de deux ou plusieurs disciplines scolaires [...] qui conduit à l'établissement de liens de complémentarité [...] en vue de favoriser l'intégration des processus d'apprentissage et des savoirs chez les élèves » (Lenoir et Sauvé, 1998). Dans une approche interdisciplinaire impliquant les arts, différentes stratégies pédagogiques peuvent être mises en œuvre : amorcer l'apprentissage au moyen des arts, placer les élèves dans des situations optimales de création, créer des contextes qui favorisent le cheminement identitaire, proposer des tâches authentiques intégrant les arts, etc. Lorsqu'elles sont associées à des matières comme les mathématiques, l'histoire et le français, les disciplines artistiques deviennent ainsi des alliées qui multiplient les effets de la démarche pédagogique.

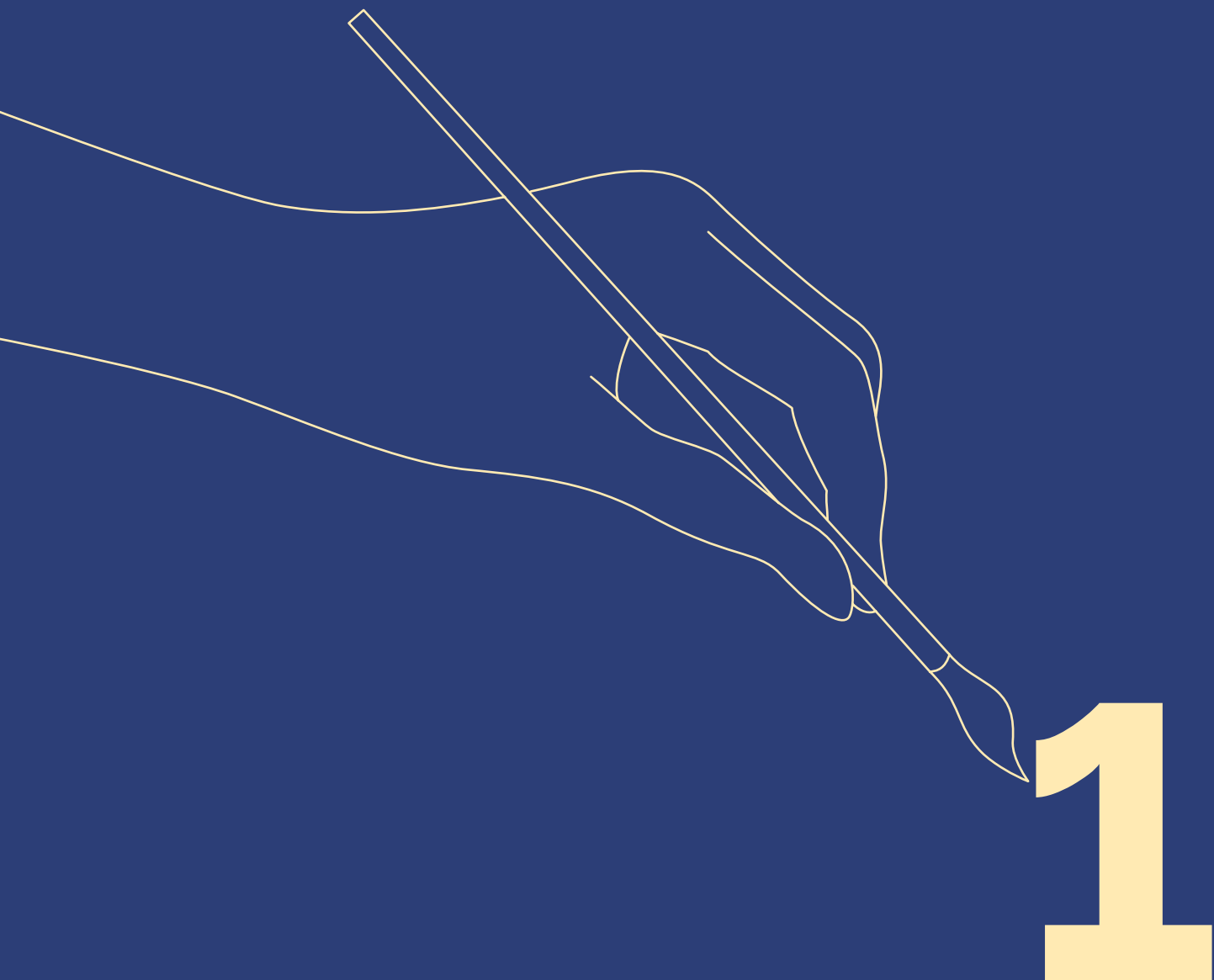


EXEMPLES D'ACTIVITÉS INTERDISCIPLINAIRES :

- une danse qui illustre la division cellulaire ;
- une pièce musicale qui sert d'amorce pour créer l'ambiance d'un récit.

Sommaire de la méthodologie

La méthodologie complète utilisée pour la rédaction du présent mémoire est présentée à l'annexe 1. Ce mémoire a été élaboré à partir de données tirées de la littérature, de données administratives ainsi que de données recueillies dans le cadre d'enquêtes, d'entrevues et de séances de consultation. Les expressions « les personnes consultées » et les « consultations » réfèrent aux résultats de trois séances de consultation publique tenues à l'automne 2023 par la firme PGF, qui avait été mandatée par la FCCF pour la réalisation de l'exercice. Au total, 65 personnes provenant de toutes les provinces et de deux territoires (le Yukon et le Nunavut) ont participé aux séances de consultation. Ces personnes occupaient diverses fonctions en lien avec le milieu de l'éducation, les milieux artistiques et culturels ou le milieu gouvernemental. Cette consultation visait à corroborer les bienfaits de l'éducation artistique mis en lumière précédemment et à déterminer les besoins des parties prenantes ainsi que les prochaines mesures à prendre pour que les élèves francophones aient accès à une éducation artistique de qualité, et ce, d'un océan à l'autre.



L'art dans les écoles francophones

Afin de mieux cerner les façons dont l'éducation artistique peut contribuer à la vitalité des communautés francophones, il convient de brosser le portrait de la place que celle-ci occupe à l'heure actuelle dans les écoles. Pour ce faire, cette section dépeint globalement l'étendue des efforts déployés par les acteurs des milieux éducatifs et de certains partenaires communautaires pour offrir une éducation artistique aux élèves.

1.1. Qui enseigne les arts ?

Au cycle primaire

Au Canada, la formation et la certification des enseignantes et des enseignants sont propres à chaque province et territoire. Il en résulte des disparités sur le plan du « financement [et] dans la façon dont les décisions sont prises quant à savoir qui enseigne quoi » (Jonathan, Younker et Zavitz, 2021 : 61). En principe, les personnes enseignantes titulaires d'une classe de niveau primaire « devraient être en mesure d'enseigner l'ensemble des matières du curriculum » et c'est donc à elles qu'on attribue le plus souvent la tâche d'enseigner les arts (Léger, 2022a : 8). Or, ces dernières manqueraient de confiance face à l'éducation artistique, notamment en raison d'une formation de base et continue qui laisse peu de place à l'enseignement des disciplines artistiques ou encore de l'enseignement interdisciplinaire qui est très différent par rapport à l'enseignement des autres matières des programmes d'études. Cette situation, mise en lumière par les séances de consultation et par les écrits consultés (Morin, 2010), mènerait même les enseignantes et les enseignants titulaires à déroger des programmes artistiques établis. Certaines écoles font aussi appel à des spécialistes de l'enseignement des arts afin d'enseigner les différentes disciplines artistiques au programme.

Au cycle secondaire

Bien que les disciplines artistiques soient souvent des matières facultatives au secondaire, elles sont généralement enseignées par des spécialistes de l'enseignement des arts. Néanmoins, les effets de la pénurie de personnel enseignant se répercutent également sur l'éducation artistique et les

conseils scolaires avouent avoir de la difficulté à trouver du personnel qualifié pour occuper ces fonctions (Léger, 2022a). Cette conjoncture est influencée par un ensemble de circonstances, dont la taille des écoles, la proximité de celles-ci d'une grande ville ainsi que la complexité et la longueur du parcours universitaire exigé : « quelqu'un ayant uniquement un baccalauréat en enseignement ne peut pas être qualifié de spécialiste et quelqu'un avec un baccalauréat en arts n'a pas les prérequis pour être enseignant » (Léger, 2022a : 9).

Formation en éducation artistique, certification et pénurie

Il importe aussi de préciser qu'il n'existe pas de parcours menant directement à l'enseignement spécialisé en arts en français, sauf au Québec et au Nouveau-Brunswick. Au Québec, divers parcours universitaires – baccalauréat en arts menant à un brevet d'enseignement, baccalauréat en éducation en enseignement des arts ou maîtrise en enseignement des arts – permettent de devenir enseignante ou enseignant spécialiste en art dramatique, en arts visuels, en danse ou en musique. Au Nouveau-Brunswick, un parcours universitaire permet de devenir enseignante ou enseignant spécialiste en musique.

Dans les autres provinces, une personne qui désire faire carrière dans l'enseignement spécialisé en art doit cumuler plusieurs diplômes et formations, par exemple un baccalauréat en arts (B.A.) dans une discipline artistique suivi d'un baccalauréat en éducation (B. Ed.), ou alors posséder un B. Ed. et suivre avec succès une formation complémentaire en arts, si une telle formation est offerte dans sa province ou

son territoire de résidence. La combinaison d'une pratique artistique avec un B. Ed. est aussi un parcours permettant de devenir une enseignante ou un enseignant spécialiste en art, mais les critères de reconnaissance des acquis peuvent varier d'un endroit à l'autre. Enfin, il est aussi possible pour un artiste d'occuper un poste de suppléance à long terme ou encore de pourvoir un poste à titre d'enseignante ou d'enseignant non légalement qualifié⁴, moyennant l'obtention d'une autorisation temporaire ou la conclusion d'une permission intérimaire.

Dans un contexte de grave pénurie de personnel enseignant dans l'ensemble du pays, les conseils scolaires ont parfois recours à du personnel enseignant qualifié ne détenant pas de spécialisation liée à l'enseignement des arts ou encore à des artistes qu'ils embauchent pour enseigner de façon temporaire, ce qui «entraîne une lourde charge administrative avec des autorisations à renouveler mensuellement ou annuellement selon le cas» (Léger, 2022a : 25). Au primaire, la variété des disciplines artistiques au programme exige plusieurs expertises et il peut être ardu de trouver une seule et même personne détenant toutes ces expertises.

1.2. Quelle place fait-on à l'éducation artistique dans les écoles⁵ ?

1.2.1. La mise en œuvre des curriculums et l'offre de programmes spécialisés

Les programmes d'études

Comme pour la formation et la certification des enseignantes et des enseignants en art, **il n'y a pas d'approche unifiée au Canada concernant l'éducation artistique qui soit régie par les programmes d'études des ministères de l'Éducation des différentes provinces et des différents territoires** (Jonathan, Younker et Zavitz, 2021). C'est donc à ces ministères respectifs que revient la responsabilité de définir «un schéma cohérent et systémique des attentes vis-à-vis du système, des priorités politiques et des stratégies à déployer pour mettre en

œuvre cette vision, ainsi que des options et [des] actions de développement qui soient exécutables, mesurables et responsables» (UNESCO, s. d.). Ces programmes, qui varient selon les niveaux scolaires, sont conçus de manière à ce que l'élève puisse développer son expression créative et ses compétences techniques en musique, en arts visuels, en danse ou en art dramatique, et qu'il puisse explorer, comprendre et apprécier son propre patrimoine culturel et celui des autres par l'entremise de ces disciplines artistiques.

En recensant les pratiques et les exigences en vigueur dans l'ensemble du Canada hors Québec pour l'année scolaire 2023-2024, on constate que tous les programmes d'éducation artistique visent le développement de compétences globales telles

4 Il s'agit d'enseignants et d'enseignantes n'ayant pas obtenu leur brevet d'enseignement.

5 Les informations contenues dans cette section sur les programmes d'études, le temps consacré à l'éducation artistique et les programmes spécialisés concernent les écoles francophones hors Québec.

que la communication, la collaboration, la créativité et le développement de la pensée critique. Ces programmes visent également à favoriser l'acquisition de compétences techniques et d'habitudes culturelles chez les élèves grâce à une participation engagée à l'apprentissage. Ils présentent les arts non seulement comme des véhicules de l'expression personnelle et du développement de l'identité, mais aussi comme des disciplines permettant à l'élève de se familiariser avec les artistes, les démarches et les techniques artistiques ainsi qu'avec les œuvres d'art. Par exemple, le programme du Manitoba encourage la croissance de tous les élèves à titre d'artistes apprenants « sur la voie qui fera d'eux des adultes créatifs [...] qui sauront enrichir leur propre vie et celle de leur collectivité future » (Gouvernement du Manitoba, s. d.).

Temps consacré à l'éducation artistique

Partout au Canada, l'éducation artistique est obligatoire de la 1^{re} à la 6^e année, une majorité des provinces et des territoires prolongeant cette obligation jusqu'à un niveau secondaire. Plusieurs provinces canadiennes, surtout en Atlantique, favorisent l'interdisciplinarité artistique au cycle primaire. Une analyse des pratiques et des exigences en vigueur en matière d'éducation artistique réalisée par la FCCF en 2023 permet d'affirmer que **les normes concernant le temps total d'enseignement devant être consacré à l'éducation artistique varient de façon notable d'une province et d'un territoire à l'autre**. Alors que certains ministères vont jusqu'à préciser le nombre minimal de minutes d'enseignement à respecter chaque semaine, d'autres ne donnent pas de directives précises à ce

sujet. Dans une majorité de provinces et de territoires au Canada, de la 1^{re} à la 6^e année, on consacre de 5 % à 10 % du temps passé en salle de classe à l'éducation artistique, et de la 7^e à la 9^e année, de 4 % à 13 % de ce temps. De plus, seulement six provinces et territoires sur douze⁶ exigent des crédits en arts pour l'obtention du diplôme (voir le tableau sommaire à l'annexe 2). Comme mentionné à la section 1.1, le manque de personnel formé et confiant de pouvoir enseigner les disciplines artistiques peut entraîner des conséquences sur la mise en œuvre du curriculum. La combinaison de ces facteurs explique la place souvent limitée qu'occupe l'art à l'école. D'ailleurs, un parent sur cinq a déclaré que son ou ses enfants inscrits au primaire dans une école de langue française « n'avaient pas de cours d'arts » et un parent sur trois a indiqué qu'il en était de même pour son ou ses enfants inscrits au secondaire (Léger, 2022b : 23).

Les programmes spécialisés

Les programmes spécialisés ainsi que les écoles à vocation artistique sont plutôt rares dans les conseils scolaires francophones (Léger, 2022a), voire inexistant à l'extérieur des grands centres. En Ontario, on répertorie quelques programmes renommés qui sont spécialisés en arts et on compte des écoles à vocation artistique. Parmi ces programmes, on compte notamment le Centre d'excellence artistique de l'Ontario à Ottawa, les initiatives du Conseil des écoles catholiques Centre-Est, dont les programmes Passion Arts, Foul'Arts et Médi'Arts en plus de l'école francophone l'Académie des Arts de Béatrice-Desloges, ainsi que le programme spécialisé en arts de l'École secondaire Saint-Frère-André du Conseil scolaire Catholique MonAvenir à Toronto.

6 Le portrait ne contient pas de données du Québec.

1.2.2. Les initiatives artistiques en marge des programmes scolaires

Plusieurs acteurs du milieu de l'éducation ou encore des arts et de la culture au pays ont mis en place des initiatives visant à bonifier l'exposition des élèves aux arts. En voici quelques exemples.

Des activités parascolaires

De nombreuses activités liées aux disciplines artistiques sont organisées en marge des programmes scolaires, par exemple des clubs ou des projets spéciaux comme la mise en scène d'une pièce de théâtre (Léger, 2022 : 8). Souvent, ces initiatives sont rendues possibles grâce à l'implication (parfois bénévole) d'artistes et de diverses personnes enseignantes, monitrices de langue et animatrices culturelles (Morin, 2010 ; Léger, 2022a). Cela s'ajoute au temps consacré à l'éducation artistique lors des heures de cours régulières, sans toutefois mener à l'évaluation de la progression de leur apprentissage.

Divers programmes de financement

Différents acteurs communautaires offrent des programmes qui facilitent l'accès aux arts et à la culture en milieu scolaire ou encore à une éducation artistique, grâce à des financements octroyés par les provinces, les territoires ou le gouvernement fédéral. Divers programmes encouragent la participation des artistes dans les écoles francophones par l'entremise d'activités ponctuelles de fréquence et de durée variables, qui font « sortir les arts des murs de l'école [et] participer les élèves à la communauté francophone » (Léger, 2022a : 27). Au niveau national, l'initiative PassepART de la FCCF promeut les partenariats entre organismes à but non lucratif, artistes et écoles dans le but d'élargir l'offre d'activités artistiques dans les milieux scolaires et de renforcer les liens entre l'école et la communauté à long terme. Au niveau provincial, d'autres initiatives soutiennent la collaboration entre artistes francophones et membres du personnel enseignant pour la tenue d'activités en salle de classe, par exemple le programme GénieArts en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, et le programme Artistes à l'école au Manitoba.

« Il y a [des belles initiatives qui impliquent] les artistes et les professeurs, mais on ne les connaît pas. Il y a comme un grand isolement, autant du côté des enseignants que des artistes. »

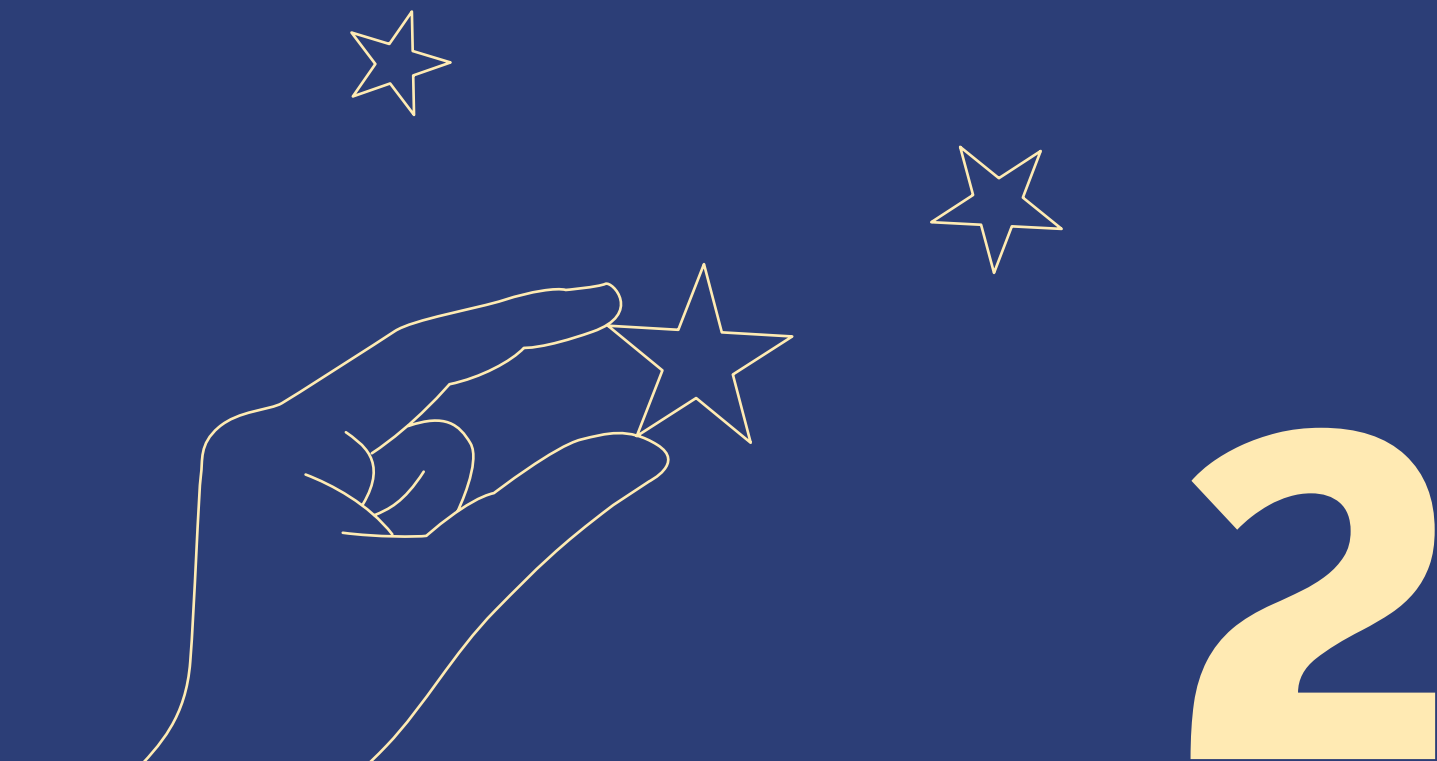
(PERSONNE DU MILIEU ARTISTIQUE,
CONSULTATIONS SUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE, FCCF, 2023)

En résumé

À la lumière de la place accordée à l'éducation artistique dans les écoles des communautés francophones, divers constats s'imposent :

- En francophonie canadienne, l'éducation artistique au cycle primaire est souvent enseignée par des enseignantes et des enseignants qui sont insuffisamment outillés pour le faire, ces personnes ayant reçu peu d'encadrement en didactique des arts lors de leur formation initiale. Au cycle secondaire, des spécialistes manquent à l'appel ;
- La pénurie de personnel enseignant formé en éducation artistique ou dans l'utilisation de l'art comme outil pédagogique ainsi que le manque d'accès à une formation portant spécialement sur l'éducation artistique affectent l'accès à du personnel enseignant en mesure de mettre en œuvre les curriculums artistiques ;
- Le temps consacré à l'éducation artistique dans le programme scolaire ainsi que le choix des disciplines artistiques privilégiées varient d'une province et d'un territoire à l'autre, mais toutes les provinces et tous les territoires accordent une place aux quatre disciplines artistiques suivantes dans leurs curriculums respectifs : art dramatique, arts visuels, danse, musique ;
- L'accès à des programmes artistiques spécialisés est limité, voire inexistant en dehors des grands centres ;
- Les conseils scolaires ont recours à diverses activités destinées à exposer davantage les jeunes aux arts, qui servent de complément au programme d'éducation artistique.

À la lumière de ces constats, il est possible d'affirmer qu'il existe un écart entre la réalité actuelle et ce qui est nécessaire pour que les systèmes éducatifs puissent tirer le plein potentiel de l'éducation artistique.



Le potentiel de l'éducation artistique pour le succès de la mission éducative des écoles de langue française

Aux divers problèmes qui affectent la manière dont l'éducation artistique en français est mise en place et évolue s'ajoute l'importance grandissante, d'une part, de la santé et du bien-être des élèves et, d'autre part, des phénomènes propres aux francophonies canadiennes et acadienne, comme l'insécurité linguistique et l'évolution du portrait démographique.

À cet égard, soulignons que la dernière décennie a été marquée par une importante hausse du nombre d'élèves et de la demande pour une éducation primaire et secondaire en français. Entre 2016 et 2021, plus de 60 nouvelles écoles primaires et secondaires de langue française ont vu le jour, portant le nombre total de ces écoles dans les communautés francophones à plus de 750 et faisant croître le nombre total d'élèves de 9 %. D'ici 2030, si ce taux de croissance se maintient, 25 000 nouveaux élèves viendront s'ajouter aux réseaux scolaires francophones, dont la clientèle dépassera alors la barre des 200 000 élèves (FNCSF, 2022).

L'éducation artistique présente un potentiel énorme que l'on gagne à exploiter davantage, à la fois pour mener à bien la mission éducative de l'école et pour répondre aux grands enjeux de l'éducation.

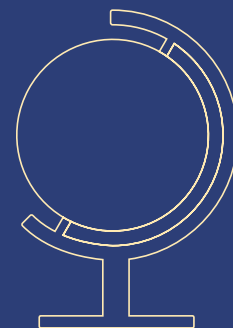
De nombreuses recherches montrent qu'une exposition aux arts dès l'enfance engendre des répercussions positives sur l'apprentissage, l'engagement scolaire et le développement de l'enfant. À l'adolescence, ces répercussions positives continuent de se faire sentir. Ces effets sont ressentis d'abord en classe par l'élève, mais également au-delà de la salle de classe et de l'établissement scolaire, contribuant à favoriser le développement de la citoyenneté et à construire des sociétés inclusives et équitables. L'éducation artistique se révèle une solution durable pour assurer la transmission de la langue française, susciter un sentiment d'appartenance et renforcer l'engagement à l'égard des communautés francophones.

« Les écoles ne sont pas seulement des milieux d'apprentissage. Elles sont aussi des habitats où on favorise le développement [de la créativité] ainsi que l'épanouissement personnel afin que les élèves deviennent des citoyens capables de vivre dans un monde toujours en évolution. »

(GARDNER, 1983, CITÉ DANS LOWE, 2004 : 10)

La présente section vise à montrer avec plus de précision en quoi l'éducation artistique bénéficie au développement d'une personne durant l'enfance et l'adolescence de même qu'à l'école et dans la société. Malgré que les bienfaits soient présentés selon des thèmes précis, soulignons qu'un même bienfait aurait pu être présenté sous plusieurs de ces thèmes. Mentionnons aussi que ces thèmes sont en lien avec les préoccupations actuelles du monde de l'éducation et ont été choisis à la suite de la consultation de documents d'organismes nationaux en éducation tels que la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), le Conseil des ministres de l'Éducation (CMEC) et le Plan stratégique sur l'éducation en langue française (PSÉLF).

Caractère universel de certains bienfaits de l'art



Bien que le présent mémoire concerne particulièrement l'éducation de langue française (programmes de FLP) dans les communautés francophones, de nombreuses sources documentaires présentées dans les sections qui suivent revêtent un caractère universel qui transcende les contextes linguistiques (par exemple les bienfaits sur le succès et l'engagement scolaire, sur la santé physique et mentale ou encore sur l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité).

2.1 Un plus grand accès à l'éducation artistique contribue à réaliser la mission de l'école

La mission de l'école est de transmettre des connaissances, de donner le goût d'apprendre, de socialiser, de former et de favoriser le développement de compétences chez les adultes de demain. Le fait d'accorder une plus grande place à l'éducation artistique dans les écoles permettrait non seulement aux élèves d'acquérir des savoirs en lien avec les disciplines artistiques, la culture et le patrimoine, mais aussi aux écoles de réaliser leur mission en suscitant un plus grand engagement chez les élèves tout en favorisant la réussite scolaire. Plus précisément, l'éducation artistique procure au moins quatre grands bienfaits aux élèves : elle favorise l'acquisition de compétences transversales, elle agit comme un levier d'apprentissage sur la motivation et la réussite scolaire, elle favorise la persévérance scolaire et elle entraîne des effets positifs collectifs et individuels à long terme.

2.1.1. L'acquisition de compétences transversales

Reflétant les constats de la littérature, les personnes consultées remarquent que l'éducation artistique favorise le développement de compétences transversales qui servent à l'élève dans les diverses sphères de son apprentissage et de sa vie, des compétences dites « globales ». Ces compétences consistent en « un ensemble général de comportements, [de compétences] et de connaissances [qui] permettent aux personnes apprenantes de répondre aux exigences changeantes et constantes de la vie, de travailler et d'apprendre, d'être actifs et réactifs envers leurs communautés, de comprendre différentes perspectives et d'agir face aux enjeux d'importance mondiale » (CMEC, 2020). À divers égards, le développement des six grandes catégories de compétences globales suivantes se révèle étroitement lié à l'éducation artistique :

1. Pensée critique et résolution de problèmes

«L'enseignement de l'art [s'appuie] sur l'idée de renforcer les capacités de réfléchir et d'interagir» (Turki, 2022) et l'art en milieu scolaire contribue au développement de la pensée critique et à l'autonomisation des élèves dans leurs démarches de résolution de problèmes (UNESCO, 2021) ;

2. Innovation, créativité et entrepreneuriat

Si on permet à l'élève de «bien vivre» le processus de création, cela peut non seulement avoir un effet sur sa capacité de créer et de générer des idées nouvelles et innovantes, mais aussi faire évoluer les idées existantes (Arts Victoria, 2011). La méthode STIAM (sciences, technologies, ingénierie, arts et mathématiques) reconnaît notamment la valeur de l'art comme moteur de créativité et d'innovation (Liao, 2016 ; Robichaud, Freiman et Lagacé, 2021) ;

3. Conscience de soi et autonomie

L'exposition aux arts stimule la curiosité, le sens de l'organisation et le sens de l'initiative chez l'élève, et «[encourage] une pensée libre, éclatée, plutôt que linéaire et contrainte ; [elle ouvre] l'esprit au symbolisme, au sens esthétique et à l'interprétation signifiante du réel, amenant ainsi l'élève à se découvrir» (ACELF, FCCF et FCDEF, 2009 : 21) ;

4. Collaboration

En tant que disciplines rassembleuses, les arts concourent à l'établissement de liens sociaux et au développement de l'esprit d'équipe (ACELF, FCCF et FCDEF, 2009). «Les enfants sont poussés à leurs limites sur le plan de la collaboration lorsqu'ils participent à des activités telles que le théâtre, le chant choral ou l'orchestre. Ils doivent également

se partager les responsabilités de la tâche et être prêts à faire des compromis sur certains aspects afin d'atteindre un objectif commun à tous les membres du groupe [traduction libre] » (Fatimah, Fahmi et Peterson, 2023 : 28). Comme pour d'autres disciplines artistiques, l'art dramatique aurait une incidence sur «la capacité à comprendre le point de vue des autres» (Winner, Goldstein et Vincent-Lancrin, 2013) ;

5. Communication

Grâce à l'éducation artistique, l'élève apprend à s'exprimer à l'aide de nouveaux canaux de communication et «les arts sont des moyens privilégiés de communication, autant que la parole orale ou écrite, qui peuvent contribuer à améliorer la compréhension d'un texte oral ou écrit» (Lowe, 2004 : 11). En plus d'améliorer directement la compétence langagière, l'éducation artistique stimule le savoir-être et le savoir-faire permettant de donner et de recevoir efficacement de l'information, notamment en développant l'empathie et la compassion (Bowen et Kisida, 2019 ; ACELF, FCCF et FCDEF, 2009) ;

6. Citoyenneté mondiale et durabilité

En tant que «promotrice du respect de la diversité culturelle», l'éducation artistique a une incidence «sur le bien-être et la résilience des individus et de la société tout entière» (UNESCO, 2022). De même, elle jette les bases d'un avenir plus durable pour toutes et tous en facilitant «l'acquisition des connaissances, de la motivation, des dispositions et des compétences requises pour une philosophie de citoyenneté engagée» (CMEC, 2020).

2.1.2. La motivation et la réussite scolaire

En proposant des façons originales d'acquérir des connaissances et des compétences, l'éducation artistique invite l'élève à revisiter sa conception de l'apprentissage. En outre, l'éducation artistique, intégrée à l'enseignement et à l'apprentissage d'autres matières scolaires, permet à l'élève d'améliorer ses compétences et d'enrichir ses connaissances dans ces matières sans prendre conscience du processus d'apprentissage, donc d'apprendre « sans le savoir » (Lowe, 2004 : 11).

« Parce que l'art est un domaine où il n'existe ni bonne ni mauvaise réponse, il offre aux élèves la possibilité de faire leurs propres découvertes et expériences. »

(WINNER, GOLDSTEIN
ET VINCENT-LANCRIN, 2013 : 26)

En ce qui a trait à l'incidence sur la motivation et la réussite scolaire, des études qui rendent compte des répercussions d'une plus grande intégration des arts dans les programmes scolaires ont relevé une amélioration de l'attitude des élèves à l'égard de l'école de même qu'une plus grande motivation à réaliser les tâches d'apprentissage (President's Committee on the Arts and the Humanities, 2011 ; Valentin, 2006 ; Fatimah, Fahmi et Peterson, 2023). De plus, dans un contexte créatif qui n'est pas fondé sur l'évaluation du résultat, les jeunes seraient plus à même de développer leurs habiletés motrices globales et fines (Fatimah, Fahmi et Peterson, 2023).

Anne Lowe (2004) constate d'ailleurs qu'une approche interdisciplinaire intégrant l'éducation artistique au programme de français de 3^e année a permis à tous les élèves non seulement de participer activement en classe, et ce, indépendamment de leur style d'apprentissage ou de leurs besoins particuliers, mais aussi de faire d'importants progrès en lecture et en écriture et d'afficher une plus grande volonté à améliorer leurs compétences en français. Selon son style d'apprentissage et ses préférences, l'élève sera naturellement porté vers la forme d'expression artistique qui lui permettra d'accomplir ses tâches et de réussir dans les limites de ses capacités et de se sentir bien (Lowe, 2004). Des personnes consultées ont avancé que, grâce à des cadres pédagogiques axés sur le processus créatif, l'élève ressent moins de pression et se donne le droit de prendre des risques, de se tromper. Cela l'amènerait d'ailleurs à prendre conscience de ses erreurs et à apprécier ses progrès (Valentin, 2006).

Entrant en résonance avec ces écrits, une autre étude menée auprès de 600 élèves révèle l'incidence de l'apprentissage par l'art lors de l'évaluation des élèves, ces derniers estimant l'évaluation moins stressante, puisqu'elle était plutôt vécue comme une « journée d'exposition » (Hardman, Rinne et Yarmolinksaya, 2014, cités dans RIRE, 2019). Cette étude a aussi permis d'observer « que les élèves qui avaient de plus grandes difficultés en lecture ont mieux réussi les évaluations lorsqu'ils prenaient part aux activités artistiques [comparativement aux] élèves qui rencontraient les mêmes problèmes dans les classes normales » (Hardman, Rinne et Yarmolinksaya, 2014, cités dans RIRE, 2019). De plus, toujours selon ces auteurs, l'apprentissage par les arts favoriserait la rétention des apprentissages à long terme (Hardman, Rinne et Yarmolinksaya, 2014, cités dans RIRE, 2019).

Comme une artiste l'a souligné lors des consultations, **les bienfaits de l'art sur la réussite scolaire sont observables sur l'ensemble des élèves.** En agissant sur la motivation, les arts mènent à une amélioration du rendement scolaire des élèves, entre autres en ce qui concerne la lecture, les mathématiques et la capacité de communiquer verbalement (Jonathan, Younker et Zavitz, 2021 ; Patrimoine canadien, 2016 ; Upitis et Smithrim, 2003). Aux États-Unis, des chercheurs ont observé que la mise en œuvre d'une réforme de l'éducation visant à intégrer les arts dans l'enseignement des autres matières scolaires avait permis de réduire l'écart de réussite entre les élèves issus de groupes très pauvres et les autres élèves (President's Committee on the Arts and the Humanities, 2011).

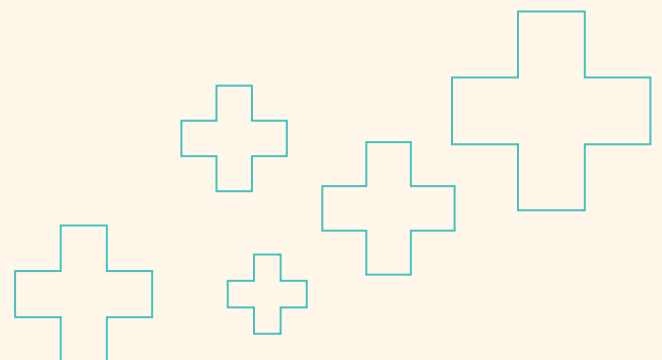
2.1.3. La persévérance scolaire

Des chercheuses et des chercheurs de partout dans le monde se sont intéressés à l'incidence de l'éducation artistique sur l'engagement scolaire des élèves et sur leurs résultats dévoilant le fort potentiel des arts pour accroître la persévérance scolaire. Plusieurs études longitudinales ont notamment permis de démontrer l'incidence positive de l'exposition aux arts sur le rendement scolaire et le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires des élèves présentant un risque de décrochage scolaire (Catteral, Dumais et Hampden-Thompson, 2012 ; Valentin, 2006). Par exemple, une étude réalisée par Catteral, Dumais et Hampden-Thompson (2012) a permis de relever des tendances positives à long terme. De fait, parmi les élèves du secondaire susceptibles de décrocher, ceux s'étant impliqués à fond dans les arts étaient plus nombreux à être admis dans des collèges prestigieux et à avoir des dossiers scolaires exemplaires.

Ils avaient en outre jusqu'à trois fois plus de chance de poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention d'un baccalauréat.

2.1.4. Les effets positifs collectifs et individuels à long terme

L'école a pour vocation ultime de former les citoyennes et les citoyens de demain. S'enracinant d'abord dans l'identité de l'élève, l'éducation artistique se répercute ensuite sur la société par effet domino : « Les retombées sociales peuvent non seulement tarder à se produire, mais se manifester et s'accroître au fil du temps, étant le résultat direct et immédiat d'une activité culturelle ou artistique particulière ou une conséquence indirecte se faisant sentir ultérieurement [traduction libre]. » (Patrimoine canadien, 2016 : 19) Dans les faits, des études ont démontré que l'art à l'école a une incidence positive sur les communautés en améliorant les niveaux d'éducation et de santé, le développement communautaire et régional ainsi que le renforcement des capacités des groupes sociaux (Patrimoine canadien, 2016). On note que « les individus ayant bénéficié d'un enseignement artistique jouent un rôle majeur dans le secteur de l'innovation au sein des pays de l'OCDE » (Winner, Goldstein et Vincent-Lancrin, 2013).



2.2. Un plus grand accès à l'éducation artistique a une incidence positive sur l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (ÉDIA)

Les écoles francophones cherchent à offrir aux élèves une éducation équitable et inclusive qui tient compte de la grande diversité des communautés qu'elle sert. Que ce soit sur le plan de la diversité des besoins particuliers des élèves ou des formes sous lesquelles la diversité peut se manifester (de genre, ethnoculturelle, religieuse, socioéconomique, etc.), les écoles sont sensibles à l'incidence de cette diversité sur la réussite scolaire. En faisant une plus grande place à l'éducation artistique, le milieu scolaire peut favoriser l'équité et l'inclusion tant chez les élèves que chez les membres du personnel.

De toute évidence, l'éducation artistique est une passerelle vers l'ÉDIA. « [Mettant] en valeur à la fois le milieu dans sa diversité et l'individu dans son unicité », l'éducation artistique permet aux élèves de prendre conscience des éléments qui les rassemblent et de ceux qui les distinguent et de valoriser ces éléments (ACELF, FCCF et FCDEF, 2009 : 22). Plus précisément, l'éducation artistique répond au besoin de différenciation pédagogique, soit la prise en compte des différentes façons d'apprendre des élèves, elle valorise un portrait démographique en évolution et elle permet de créer des espaces de rencontre.

2.2.1. Une réponse au besoin de différenciation pédagogique

La littérature reconnaît une « forte croissance du nombre d'élèves dont les besoins requièrent une attention particulière, [...]

certaines élèves vivant des difficultés passagères, [...] d'autres [devant] composer avec leurs défis de façon permanente [...] » (Senécal, 2018 : 2). Les parties prenantes des milieux éducatifs explorent des solutions afin d'optimiser l'apprentissage de tous les élèves, tout en respectant l'hétérogénéité de ces derniers et en envisageant la diversité comme « une richesse plutôt qu'un problème à résoudre » (CSE, 2017 : 15).

De plus, l'éducation artistique permet la participation d'élèves présentant différents styles d'apprentissage. Par exemple, les unités intégrées aux arts « engagent systématiquement les élèves dans une activité cognitive analytique complexe, y compris les élèves qui rencontrent des difficultés avec les tâches scolaires [traduction libre] » (President's Committee on the Arts and the Humanities, 2011). En plus d'outiller les élèves aux prises avec des difficultés d'apprentissage, les arts permettent à ces derniers d'améliorer leurs relations interpersonnelles en classe, notamment par l'entremise de la reconnaissance d'émotions entre pairs (Fancourt et Finn, 2019), ce qui contribue à créer un climat plus inclusif à l'école.

2.2.2. La valorisation d'un portrait démographique en évolution

L'éducation culturelle et artistique joue un rôle décisif comme « promotrice du respect de la diversité culturelle » (UNESCO, 2022) et elle favorise la création de ponts entre les cultures.

Dans le cadre de la réalisation d'un projet pilote visant à développer chez le personnel enseignant la capacité de créer et de mettre en œuvre en salle de classe des activités pédagogiques artistiques interdisciplinaires, La ruchée (FCCF) a recueilli le témoignage suivant :

« Pour les élèves présentant des défis, il est parfois difficile de se concentrer pendant plus de dix minutes en classe. Pendant l'activité, leur attention était plus soutenue et nous avons constaté des progrès tangibles dans leur apprentissage. Je pouvais lire dans leurs yeux qu'elles ou qu'ils étaient fiers de leurs réalisations. »

WULLIAM A. NJUINANG NDJIKI,
ENSEIGNANT PARTICIPANT AU PROJET PILOTE DE PROGRAMME DE CONCEPTION
D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ARTISTIQUES (CAPA), LA RUCHÉE, 2024

Les enfants issus de l'immigration représentent 39 % de l'ensemble de la population admissible à une éducation en français en contexte minoritaire (Statistique Canada, 2022b). L'évolution démographique de la francophonie canadienne au cours des dernières années permet de constater que les écoles de langue française se transforment. En effet, la présence accrue de jeunes ayant divers parcours migratoires

est évidente dans ces écoles (Farmer, 2016). L'école peut jouer un rôle déterminant dans l'intégration des familles issues de l'immigration aux communautés francophones et à la société canadienne. Elle peut être un lieu d'ancrage qui permet aux élèves et à leurs familles respectives de trouver de nouveaux repères culturels propres à leur milieu d'adoption.

« L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. »

(HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, 2018)

Dans une revue de la littérature, Valentin (2006) relève plusieurs bienfaits des activités artistiques sur la tolérance et la sensibilité culturelle des élèves. Les arts exposent l'élève à «différents points de vue, à différentes idées, à différentes manières d'interpréter le réel», qui amènent ce dernier à considérer les différentes facettes du monde qui l'entoure et à développer un sens de la justice sociale (Alvarez, Velasco et Humanes, 2023). En outre, l'éducation artistique requiert un engagement profond, elle nécessite un faible niveau de littératie et elle crée des environnements sécuritaires favorisant une compréhension commune et une transformation de la pensée, qui s'avèrent nécessaires pour lutter contre le racisme (Cerceo, Zimmerman et DeLisser, 2022 ; Alvarez, Velasco et Humanes, 2023).

2.2.3. La création d'espaces de rencontre

L'éducation artistique jette les bases d'approches inclusives qui sont notamment propices à l'accueil des nouveaux arrivants et à la cohésion sociale (Rachel et coll., 2021). Une personne qui a participé aux consultations et qui a occupé un poste de direction dans une école multiethnique témoigne que les arts jouent un rôle important sur le plan de l'intégration des élèves immigrants dans son école. En proposant d'autres modes de

communication, l'art permet d'éliminer des barrières, entre autres sur les plans communautaire et linguistique. Comme l'a souligné une personne du milieu communautaire : «Les arts apportent cette grande ouverture d'esprit dont les enfants ont besoin.» À titre d'exemple, Beauregard a observé dans des classes d'accueil du primaire et du secondaire que «des activités d'expression créatrice et d'éveil aux langues» se révélaient bénéfiques pour les élèves immigrants et réfugiés, puisque, d'une part, elles offraient à ces derniers «des espaces d'expression libre par les arts et le jeu afin de favoriser la création de sens [...], de contribuer à la reprise de pouvoir et de favoriser l'établissement de liens sociaux protecteurs», et, d'autre part, elles permettaient aux personnes enseignantes de mieux connaître leurs élèves (2022 : 3).

Dans le contexte de la réconciliation avec les peuples autochtones, une personne ayant participé aux consultations a aussi indiqué qu'au Nunavut, l'art à l'école francophone est essentiel pour respecter les ententes sur les revendications territoriales, puisque «dans la culture inuite, l'art est le moyen privilégié depuis très longtemps pour présenter des éléments clés de leurs croyances, de leurs mythologies, de leurs légendes, etc.». L'art «vient donner [vie] à cette revendication territoriale des Inuits, qui se retrouve aussi dans nos écoles» (personne du milieu de l'éducation).

2.3. Un plus grand accès à l'éducation artistique a un effet positif sur la santé mentale et le bien-être des élèves

Le personnel enseignant se retrouve de plus en plus investi d'une mission qui le dépasse et pour laquelle il est peu ou n'est pas outillé, dont les effets se conjuguent à l'augmentation de l'anxiété et du stress chez les jeunes (AFÉAO, 2021). Notons que l'anxiété est une réaction normale à des situations ordinaires, par exemple à des activités évaluatives ou impliquant des interactions avec les pairs, mais qu'elle devient problématique quand «les sentiments d'inquiétude deviennent persistants et intenses [et] peuvent avoir un effet paralysant chez l'élève et perturber ses activités en classe ainsi que son potentiel d'apprentissage, son rendement et ses relations sociales» (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2013 : 30). **Environ 20 % des jeunes Canadiennes et Canadiens sont affectés par un trouble de santé mentale (ACSM, s.d.) et le Canada se classe au troisième rang pour le taux de suicide le plus élevé chez les jeunes parmi les pays industrialisés (CMHO, s.d.).**

L'éducation artistique présente une piste intéressante pour veiller à la santé mentale et au bien-être des élèves. Une abondante littérature traite des répercussions positives de l'éducation artistique sur le développement et le bien-être physique et psychologique de la personne. Les conclusions de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui s'est penchée sur les effets des activités artistiques et culturelles sur la santé, sont sans ambiguïté à cet égard. À la suite de l'analyse de 900 publications, dont 200 synthèses de 3 000 études, l'OMS conclut que l'art a des effets non négligeables sur la santé physique et mentale des personnes, autant sur le plan de la prévention que du traitement (Fancourt et Finn, 2019). Le tableau 2 donne des exemples des bienfaits qui ont été relevés au cours de la revue documentaire et repris lors des consultations.

« L'art peut "réunifier le corps et l'esprit", c'est le "mystère du beau", amener une connexion intérieure chez les professeurs comme chez les apprenants. »

(PERSONNE DU MILIEU ARTISTIQUE,
CONSULTATIONS SUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE, FCCF, 2023)

Tableau 2 : Exemples de bienfaits de l'éducation artistique au regard du développement et du bien-être physique et psychologique de la personne

Développement cognitif et physique	Développement affectif et socioaffectif	Santé physique et psychologique
<ul style="list-style-type: none"> ○ Développement de la motricité globale et fine ○ Développement de la curiosité ○ Unité du corps et de l'esprit 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation de l'estime de soi et de la confiance en soi ○ Développement de l'empathie ○ Capacité à réguler et à exprimer ses émotions 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accroissement du sentiment de bien-être ○ Maintien d'une bonne santé mentale ○ Gestion du stress

Ainsi, plusieurs études montrent que les arts, notamment les activités musicales, ont un effet positif sur l'estime de soi, la confiance en soi et le sentiment de bien-être des enfants (Patrimoine canadien, 2016 ; Lowe, 2004 ; Valentin, 2006 ; Fatimah, Fahmi et Peterson, 2023). Des sources soulignent également les liens qui existent entre l'éducation artistique et l'acquisition de compétences sociales et affectives, comme l'empathie et la capacité à réguler ses émotions (UNESCO, 2021; Winner,

Goldstein et Vincent-Lancrin, 2013). Selon des personnes ayant participé aux consultations, l'art permet à la personne apprenante de mieux se connaître et de développer un lien profond avec soi, puisqu'un processus de création bien vécu agit sur le développement de la créativité, de la confiance en soi et de la capacité à s'exprimer. De ce fait, l'enfant ressent davantage de joie et moins d'anxiété.

2.4. Un plus grand accès des élèves à l'éducation artistique a une incidence positive sur le travail du personnel enseignant

Alors même que les réseaux scolaires de langue française sont appelés à s'étendre de manière importante — en raison de la croissance de l'immigration francophone et de l'intérêt grandissant à l'égard de l'éducation en français (IRCC, 2024) —, les

conseils scolaires francophones en contexte minoritaire font face à de grands défis en raison de la pénurie de personnel enseignant francophone qualifié, dont le manque est estimé à environ 1 500 à 2 000 enseignantes et enseignants (FNCSF, 2022). À ces besoins

s'ajoutent ceux des programmes de français langue seconde et d'immersion, dont le manque serait de 7 000 à 8 000 enseignantes et enseignants à l'échelle du pays, et ceux du système d'éducation québécois qui, faisant aussi face à une importante pénurie de personnel enseignant qualifié, « fournit moins de personnel vers les autres provinces et territoires » (Socius, 2021 : 20).

Le décrochage du personnel enseignant est parmi les causes notables de la pénurie de main-d'œuvre en enseignement : selon les estimations, le taux d'abandon de la profession au cours des cinq premières années de carrière se situe à 20 % pour l'ensemble du Canada (FNCSF, 2022). Selon l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (2022), la situation serait due entre autres à « la lourdeur de la tâche », « au manque d'appui du système » et à la dévalorisation de la profession. Pour une enseignante ou un enseignant généraliste n'ayant pas reçu de formation suffisante en didactique des arts, la mise en œuvre des curriculums d'éducation artistique serait l'un des défis qui vient s'ajouter à une charge de travail déjà considérable en plus d'affecter la confiance professionnelle. Cela peut contribuer au désengagement à l'égard de la profession enseignante.

Dans ce contexte, le fait d'outiller les membres du personnel enseignant en éducation artistique et d'encourager l'enseignement interdisciplinaire par les arts engendrerait des effets positifs sur le climat scolaire et le perfectionnement professionnel du personnel enseignant, tout en créant des ponts entre les cultures et en renforçant les liens interculturels entre les membres du personnel des écoles ainsi qu'entre le personnel enseignant et les élèves.

2.4.1. Les effets positifs sur le climat scolaire et le perfectionnement professionnel du personnel enseignant

En redéfinissant l'école aux yeux des jeunes, l'éducation artistique, en soi et dans un contexte d'interdisciplinarité, permet de stimuler le développement de compétences qui appuient et qui responsabilisent les jeunes dans leur apprentissage. Les retombées observées dans la salle de classe sont donc nombreuses : réduction des problèmes de discipline, amélioration des taux d'assiduité, augmentation de la motivation et de l'engagement des élèves (Lowe, 2004 ; President's Committee on the Arts and the Humanities, 2011).

Il est primordial pour le personnel enseignant de s'outiller pour optimiser ses tâches en raison des attentes à son égard : les enseignantes et les enseignants doivent faire preuve d'innovation dans leurs pratiques, s'adapter aux restructurations scolaires, collaborer avec leurs collègues, accomplir diverses tâches administratives, s'investir dans leur perfectionnement professionnel et « assumer auprès de leurs élèves des rôles de substitut parental, de policier, de psychologue, d'ami, de guide de vie, de surveillant » (Tardif, 2012, p. 5, cité par Ruest-Paquette, 2022).

Comme mentionné précédemment, **les disciplines artistiques se révèlent être de précieuses alliées sur le plan pédagogique dont les effets peuvent être amplifiés lorsqu'elles sont intégrées à d'autres matières.** Cette approche interdisciplinaire permet de couvrir les grandes idées et les compétences de plusieurs programmes-cadres. Bien que la préparation et la coordination d'un projet interdisciplinaire nécessitent un investissement initial en temps, ces efforts peuvent mener à des gains de temps (Fourez et coll., 2002, cité dans LILM, s. d.).

Selon les résultats d'une étude sur les effets de l'interdisciplinarité impliquant les arts, 79 % des enseignantes et des enseignants ayant participé à l'étude ont « totalement changé leur enseignement ». De plus, des changements positifs en lien avec le climat scolaire ont pu être observés, entre autres sur le plan de la mise en valeur de l'enseignement, du rapport entre les membres du personnel enseignant et de la participation de ces derniers à la prise de décision [traduction libre] (President's Committee on the Arts and the Humanities, 2011 : 21).

Une approche interdisciplinaire à l'enseignement favorise le perfectionnement professionnel des enseignantes et des enseignants du secondaire en incitant ces personnes à collaborer avec leurs collègues et à acquérir des connaissances dans d'autres matières (Tonetti et Lentillon-Kaestner, 2023). De plus, une étude sur les effets des modèles de formation pour l'intégration des arts à l'enseignement révèle que les enseignantes et les enseignants ayant bénéficié d'un mentorat ont constaté un effet positif important sur leur pratique pédagogique, notamment « le fait de se sentir plus créatifs et plus inspirés ainsi que de trouver un plus grand plaisir à enseigner [traduction libre] » (Saraniero et coll., 2014).

2.4.2. La création de ponts entre les cultures et le renforcement des liens interculturels

Sachant que l'éducation artistique promeut le respect de la diversité culturelle (UNESCO, 2022), elle favorise du même coup la création de ponts entre les cultures et le renforcement des liens interculturels entre les membres du personnel des écoles ainsi qu'entre le personnel enseignant et les élèves. Les personnes enseignantes issues de l'immigration contribuent à résorber la pénurie de personnel enseignant et continueront de le faire, comme le confirme l'investissement de 16,3 millions de dollars dans le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 pour le recrutement, l'établissement et la rétention du personnel enseignant immigrant dans les communautés francophones (Gouvernement du Canada, s. d.). Toutefois, ces personnes pourraient davantage faire partie de la solution si les obstacles auxquels elles font face étaient moins nombreux. Parmi ces obstacles, notons leur intégration au sein des écoles francophones, qui se révèle souvent laborieuse, entre autres en raison d'un manque d'ouverture de la part des acteurs du milieu, d'un accompagnement professionnel limité lors de l'embauche ou de divergences

Entre 2022 et 2024, l'offre de services de perfectionnement professionnel en éducation artistique de La Ruchée a contribué positivement à des facteurs clés influençant la rétention du personnel enseignant, dont les suivants :

- Le sentiment d'isolement du personnel enseignant ;
- Le sentiment de bien-être au travail et le désir de rester dans la profession ;
- L'autonomie du personnel enseignant dans l'enseignement des arts ;
- Le sentiment de confiance des membres du personnel enseignant.

(La ruchée, 2024)

entre les philosophies éducatives du pays d'origine et du pays d'accueil (Forest, Duvi-
vior et Hieu Truong, 2020 ; Duchesne, 2020 ;
Duchesne, 2017).

Les membres du personnel enseignant ainsi que les intervenantes et les intervenants des milieux scolaires expriment le besoin d'être mieux outillés pour favoriser l'inclusion du personnel enseignant immigrant au sein de leur école. La réalisation, dans les écoles, d'activités artistiques et culturelles célébrant les multiples cultures fait partie des solutions pour favoriser l'inclusion à la fois du personnel et des élèves immigrants (Madibbo, 2009). Lors des consultations, plusieurs personnes ont souligné l'import-

tance de l'art pour instaurer d'autres modes de communication et promouvoir l'appréciation des autres cultures. Deux personnes ont notamment indiqué que l'art facilitait l'intégration des nouveaux arrivants dans leur milieu d'accueil, d'une part, en améliorant la capacité d'accueil de la communauté et, d'autre part, en suscitant un sentiment d'appartenance chez les personnes qui s'y intègrent. Selon une personne du milieu de l'éducation : « Pour avoir côtoyé [des élèves issus de différentes communautés et de différents milieux], je pense que la place des arts joue un rôle important dans l'intégration des différentes communautés immigrantes. »

2.5. Un plus grand accès à l'éducation artistique a une incidence positive sur l'épanouissement des communautés francophones

Bien que le français soit la première langue officielle parlée d'un nombre grandissant de Canadiennes et de Canadiens, l'analyse du Recensement de 2021 réalisée par Statistique Canada met en évidence une diminution de la proportion de ces personnes, qui est passée de 22,2 % à 21,4 % entre 2016 et 2021 (Statistique Canada, 2022a). Selon les données de Statistique Canada, cette tendance s'inscrit dans une dynamique observée depuis plusieurs années et qui s'accompagne d'une augmentation du nombre de locuteurs d'autres langues (2022a).

La FCCF et le gouvernement du Canada sont signataires depuis 1998 de l'Entente de collaboration pour le développement des

arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire du Canada. Cette entente «entérine l'importance des arts et de la culture [non seulement] comme leviers essentiels pour le développement et l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes du Canada, mais aussi comme moteurs de développement économique et social qui contribuent de manière [importante] à l'essor du pays» (FCCF, s. d.). Par conséquent, les arts et la culture ne sont pas seulement des outils de préservation de la langue et de la culture, mais sont également des catalyseurs d'un développement communautaire plus large.

L'école, en tant qu'institution déterminante, joue un rôle essentiel dans l'épanouissement des communautés francophones. Elle est non seulement un espace primordial de socialisation où les jeunes développent des compétences essentielles, mais aussi un lieu où les jeunes sont exposés aux arts, aux artistes et au patrimoine du monde francophone en particulier (FCCF, 2019). Ainsi, un accès à l'éducation artistique soutient activement le développement de la citoyenneté chez les élèves et contribue nettement à la vitalité de nos communautés.

2.5.1. L'ancrage du sens de la citoyenneté

L'éducation artistique est un vecteur du développement du sens de la citoyenneté de l'élève et amène ce dernier à prendre conscience de son pouvoir d'action. « Les jeunes adultes qui ont vécu d'intenses expériences artistiques au secondaire sont plus susceptibles que les autres de faire preuve d'un comportement civique. Ils s'intéressent à l'actualité, comme en témoignent les niveaux comparativement élevés de bénévolat, de vote et d'engagement dans la politique locale ou scolaire [traduction libre]. » (Catteral, Dumais et Hampden-Thompson, 2012 : 18) En d'autres mots, l'éducation artistique sert de guide à l'élève sur le chemin de la responsabilité sociale (FCCF, 2022). Les activités artistiques collectives se révèlent particulièrement porteuses, puisqu'elles permettent aux élèves de se responsabiliser par rapport à un groupe, d'apprendre les uns des autres et de travailler collectivement vers un même but (Fatimah, Fahmi et Peterson, 2023).

2.5.2. Un indicateur de la vitalité des communautés

Le Urban Institute's Arts and Culture Indicators in Communities Project (ACIP) définit la vitalité culturelle comme étant « la preuve qu'une communauté crée, diffuse, valorise et soutient les arts et la culture en tant que dimension de la vie quotidienne [traduction libre] » (cité dans Patrimoine canadien, 2016 : 19). Selon une personne consultée intervenant à la fois dans les milieux scolaires et artistiques, les arts encouragent les jeunes à sortir des lieux francophones qui leur sont habituels, soit la maison et l'école, et amènent ces derniers dans les salles communautaires et les salles de spectacle, ce qui stimule le développement de liens entre francophones. Par conséquent, les jeunes pourraient être plus portés à s'investir dans leur communauté (ACELF, FCCF et FCDEF, 2009). Les communautés francophones comptent de nombreux festivals et « un bassin d'artistes professionnels et d'organismes artistiques qui contribuent, dans tous les domaines, à soutenir la vie culturelle et qui deviennent, notamment, autant de référents culturels pour les jeunes » des communautés francophones (FCCF, 2022 : 8).

En plus de ces effets, des personnes consultées provenant de milieux artistiques soutiennent que l'art à l'école assure la durabilité et la santé financière du secteur des arts au Canada : « Si le milieu scolaire peine à former les artistes de demain ou les consommateurs de culture de demain, ça ne profite pas à la communauté et, du coup, à la francophonie. » En effet, l'éducation artistique

permet aux élèves de se découvrir des talents qui viendront influencer leur choix de carrière, pouvant ainsi les mener vers des domaines artistiques, par exemple les beaux-arts ou les arts de la scène, ou vers des métiers liés à l'art, comme le graphisme, le design industriel ou la conception d'éclairage (Winner, Goldstein et Vincent-Lancrin, 2013).

2.6. Un plus grand accès à l'éducation artistique est indispensable au succès des écoles francophones

Alors que la littérature démontre sans équivoque les bienfaits d'une large place accordée à l'éducation artistique pour la réalisation de la mission de l'école, ces bienfaits s'en trouvent décuplés en contexte francophone minoritaire. De fait, les écoles de langue française se voient investies de la mission particulière de devoir engager leurs élèves dans un processus de cheminement identitaire afin que ces jeunes contribuent pleinement à la vitalité des communautés francophones.

L'éducation artistique fournit de précieux outils pour l'accompagnement des élèves dans leur cheminement identitaire et favorise l'attraction et la fidélisation des élèves, contribuant ainsi au succès des écoles francophones.

2.6.1. L'accompagnement dans le cheminement identitaire : se voir, s'entendre et se dire

Les écoles de langue française des communautés francophones ont comme mandat de valoriser et de transmettre des éléments de

construction identitaire francophone (ACELF, 2022a ; Valentin, 2006). Selon une définition proposée par l'ACELF, la construction identitaire est « un processus hautement dynamique au cours duquel la personne se définit et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir dans les contextes sociaux et les environnements dans lesquels elle évolue » (2022a : 4). En tant que vecteur du cheminement identitaire, l'éducation artistique fournit de précieux outils pédagogiques à l'élève pour susciter chez lui un sentiment d'appartenance et pour favoriser son appropriation de la langue française et son attachement aux valeurs associées aux communautés francophones. Ces outils guident l'élève afin qu'il développe son « identité globale », soit un amalgame de ses « identités sociale, familiale, sexuelle, politique, professionnelle et religieuse » (ACELF, 2022b : 6). Cette identité lui permet de se reconnaître et de s'exprimer à travers diverses cultures et divers univers symboliques (ACELF, FCCF et FCDEF, 2009). Le fait d'octroyer une plus grande place à l'art dans les programmes scolaires permet de reconnaître pleinement que l'art stimule

l'imagination tout autant qu'il constitue un mode d'appropriation de sa langue, de sa culture et de ses valeurs (Vygotskij, 2022).

L'accès à des artistes et à du matériel artistique provenant des communautés francophones permet aux jeunes de s'identifier à cet aspect de leur culture et de se l'approprier. Ce contact avec les artistes francophones est déterminant pour les élèves, puisque « l'artiste devient pour eux un modèle qui n'a pas peur d'afficher sa culture et de l'exprimer de manière créative », ce qui encourage les élèves à s'approprier à leur tour leur culture (ACELF, FCCF et FCDEF, 2009 : 20). Ainsi, l'éducation artistique relie l'élève à son patrimoine culturel, traditionnel et contemporain, tout en faisant prendre conscience à ce dernier de son rôle dans la préservation et la revitalisation de ce patrimoine (Fatimah, Fahmi et Peterson, 2023). « Les jeunes deviennent francophones en "faisant" le francophone. » (PSÉLF, 2019 : 12)

L'art peut aussi permettre aux élèves comme au personnel enseignant de se voir, de s'entendre et de se dire, comme le propose la sociolinguiste Annette Boudreau : [...] La présentation d'activités artistiques et culturelles en français dans les écoles permet aux élèves de se voir et surtout de se voir dans toute la diversité que contient la francophonie, une diversité qui caractérise un grand nombre d'écoles francophones au Canada. [...] En entendant divers accents, les élèves peuvent être tentés de prendre la parole en sachant que leur manière de parler a sa place dans cette symphonie. En milieu minoritaire, se dire dans sa langue à soi, dans son français à soi, constitue souvent la première étape pour acquérir un français qui permette de communiquer avec les francophones de partout dans le monde (FCCF, 2024).

Dès lors, **l'éducation artistique est également un moyen de contrer l'insécurité linguistique**, puisqu'une « plus grande compréhension de la variation linguistique peut agir sur les représentations entretenues à l'égard des différentes façons de parler le français et peut réduire les préjugés et les stéréotypes qui leur sont rattachés » (FCCF, 2019 : 19).

Selon le témoignage d'une enseignante impliquée dans une recherche portant sur les bienfaits de l'éducation artistique sur des élèves évoluant en milieu francophone minoritaire, les arts incitent les élèves à associer des émotions positives à l'apprentissage de la langue française, stimulent leur sentiment de fierté et les amènent à développer un amour pour la langue française et la culture francophone (Lowe, 2004 : 12).

2.6.2. L'attraction et la fidélisation des élèves au sein des écoles de langue française

L'attraction et la fidélisation des élèves sont des questions prioritaires pour les écoles de langue française, comme en témoigne le nouveau Plan stratégique sur l'éducation en langue française (PSELF). Cette feuille de route élaborée par le Comité tripartite⁷ fait d'ailleurs de l'attraction et de la fidélisation l'un de ses trois chantiers de travail pour la période de 2023 à 2028.

En effet, la part des élèves admissibles à l'instruction dans la langue de la minorité ne se reflète pas dans le nombre d'inscriptions aux écoles de langue française. En 2021, le « nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans admissibles à l'instruction en français au Canada hors Québec s'établissait à 593 000 ». Cela dit, seulement un peu plus des deux tiers de ces enfants (65 %) ont déjà

⁷ Cette instance collaborative réunit le gouvernement fédéral, les ministères de l'Éducation de 9 provinces et de 3 territoires ainsi que plusieurs acteurs du secteur communautaire liés à l'éducation de langue française en contexte minoritaire.

fréquenté ou fréquentaient une école de langue française au moment du recensement, ce qui représente 292 000 enfants admissibles (Statistique Canada, 2022b). Comme ce nombre inclut des élèves qui n'ont fait qu'une partie de leur scolarité en contexte francophone minoritaire, cela explique qu'il est plus élevé que la fréquentation réelle (174 000) notée par la FNCSF en 2020-2021.

En ce qui concerne la fidélisation des clientèles, les faibles taux d'élèves effectuant toute leur scolarité au sein des écoles de langue française démontrent qu'un nombre important d'élèves quittent les réseaux scolaires francophones au cours de leurs études. À titre d'exemple, en 2021-2022 dans la francophonie canadienne et acadienne, entre la 6^e et la 12^e année, on observe une croissance de la population étudiante dans l'ensemble des programmes réguliers de français langue seconde (23 %), alors qu'on note une diminution de la population étudiante dans les programmes d'enseignement en français comme langue officielle minoritaire (-25 %). Les taux de décrochage dans les réseaux scolaires de langue française sont particulièrement élevés dans les plus petites communautés francophones, comme à Terre-Neuve-et-Labrador, en Colombie-Britannique ou dans les territoires (Statistique Canada, 2023a).

Les raisons qui expliquent la fréquentation d'une école plutôt qu'une autre sont nombreuses. Parmi elles, on retrouve l'accès

à des programmes d'études spécialisés. Ainsi, **deux parents sur trois (67 %) ont mentionné dans le cadre d'un sondage que l'offre de programmes d'arts « influencerait fortement le choix d'une école francophone pour [leurs] enfants »** (Léger, 2022b).

Essentiellement, les parents veulent pouvoir choisir parmi des programmes diversifiés pour leurs enfants, tandis que ces derniers veulent avoir accès aux mêmes possibilités que les élèves qui fréquentent les réseaux scolaires anglophones, comme en témoigne une mère de l'Alberta interrogée à ce sujet : « C'était important pour nous d'avoir des programmes divers pour que les enfants puissent essayer de nouvelles choses [comme] le sport, l'art, la musique. » (Latraverse, 2024)

Une enquête réalisée par la firme Léger auprès des conseils scolaires a aussi exploré cette question du point de vue des conseils scolaires, qui associent particulièrement une offre en éducation artistique dans leurs écoles à la question de la fidélisation des élèves : « Plusieurs conseils reconnaissent que leur offre en cours d'arts les rend plus [concurrentiels] et leur permet de perdre moins d'étudiants au profit des écoles anglophones ayant habituellement plus de spécialistes. » (Léger, 2022a : 10) Les conseils scolaires qui ont des écoles à vocation artistique ont aussi mentionné qu'ils avaient grandement augmenté leur pouvoir d'attraction, recrutant même hors de leur région (Léger, 2022a).



3

Besoins à combler et recommandations

L'analyse des enjeux de l'éducation et des bienfaits de l'éducation artistique a mené à la détermination de besoins qui précisent les problèmes vécus par les parties prenantes. L'ensemble du travail réalisé a conduit à l'élaboration de recommandations qui visent à favoriser l'espace accordé à l'éducation artistique dans les communautés francophones. La mise en œuvre des recommandations impliquera des changements structurels, procéduraux, pédagogiques, des changements d'attitudes, de comportements, etc. En outre, ces changements contribueront étroitement à l'épanouissement des communautés francophones, tout en favorisant l'épanouissement des élèves, des écoles et de la société canadienne.

3.1. Développer un cadre de mise en œuvre de l'éducation artistique garantira une plus grande cohérence et la qualité des programmes

Il ressort de la présente analyse qu'il s'avère nécessaire pour les gouvernements et les conseils scolaires d'encadrer la mise en œuvre de l'éducation artistique afin de favoriser l'accès à une éducation artistique de qualité dans l'ensemble du pays. Ce besoin de structure se manifeste différemment selon les milieux.

Au sein des ministères de l'Éducation

Les consultations tenues par la FCCF à l'automne 2023 ont rappelé que la variété des disciplines artistiques ainsi que la particularité de la littératie et des compétences requises complexifieraient l'intégration et la mise en œuvre de programmes artistiques d'envergure. Les programmes d'études actuels laisseraient place à l'interprétation en ce qui concerne la mise en œuvre des exigences en éducation artistique, ce flou pouvant entraver la mise en place à grande échelle de l'éducation artistique dans les écoles. Des programmes plus précis, assortis d'informations détaillées et de budgets conséquents, permettraient d'exploiter le plein potentiel de l'éducation artistique. Cela dit, ces programmes plus encadrés devraient également être suffisamment flexibles pour que les milieux puissent en assurer la prise en charge de façon créative et adaptée.

« Si on veut que l'enseignement des arts [...] soit bien reconnu, il faut qu'il y ait une concertation qui vienne de l'intérieur. »

(PERSONNE DU MILIEU DE L'ÉDUCATION,
CONSULTATIONS SUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE, FCCF, 2023)

Dans les conseils scolaires

Un représentant consulté affirme ce qui suit : « Chaque école choisit sa programmation, en fonction des ressources humaines qu'ils ont sur place. Nous [le conseil], on travaille avec le ministère [de l'Éducation] et on fait des recommandations pour enrichir l'offre dans les écoles. Mais c'est plus un pouvoir d'influence que décisionnel. » (Léger, 2022a : 15) Ce constat a aussi été formulé par les personnes ayant participé aux consultations.

Dans le même ordre d'idée, lors des consultations, une personne représentant le milieu de l'éducation et celui des arts et de la culture a expliqué qu'au sein de son conseil scolaire, il n'y avait qu'un seul conseiller pédagogique en éducation artistique pour l'ensemble des niveaux scolaires alors qu'il y avait quatre conseillers pédagogiques en numératie.

«Si les arts font partie [du langage stratégique des conseils scolaires], ça peut devenir un point de départ en termes de redevabilité des directions.»

(PERSONNE DU MILIEU DE L'ÉDUCATION,
CONSULTATIONS SUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE, FCCF, 2023)

Le besoin d'encadrement supplémentaire pour garantir l'accès à une éducation artistique de qualité se manifeste, au sein des conseils scolaires en particulier, par les défis suivants :

- **La fréquence, la durée et le format des cours d'art** varient grandement d'un conseil scolaire ou d'une école à l'autre, en raison de la priorité accordée aux autres matières du curriculum et du flou perçu dans l'interprétation des exigences en éducation artistique ;
- **L'accès à des infrastructures, à des ressources et à du matériel dans le domaine artistique et culturel** est la plupart du temps restreint. Par exemple, du fait qu'elles n'ont pas de locaux voués à l'éducation artistique, certaines écoles «doivent se limiter à du matériel qui peut facilement être transporté en chariot et s'entreposer dans la salle des professeurs» (Léger, 2022a : 21) ;
- **L'offre limitée de cours et d'activités à vocation artistique** nuit à la notoriété de l'éducation artistique, sachant qu'au secondaire, des cours d'arts sont parfois annulés par manque d'inscriptions, alors que leur popularité pourrait augmenter si ces cours étaient offerts et faisaient l'objet d'une promotion adéquate.
- **La précarité des programmes d'éducation artistique dans les écoles** a été mise en lumière lors des consultations, en rappelant le rôle central des directions d'écoles dans la valorisation des programmes d'éducation artistique et la priorité qui est accordée à ceux-ci. Ce constat est aussi corroboré par une étude réalisée auprès de conseils scolaires : «La vocation d'une école dépend également grandement de la direction en place, et non pas uniquement du conseil scolaire. Ainsi, une école à vocation artistique peut facilement perdre son orientation si une nouvelle direction est mise en place et n'arbore pas les mêmes valeurs et priorités.» (Léger, 2022a : 15)

Recommandations

1. Que le gouvernement fédéral entame un dialogue impliquant les gouvernements provinciaux et territoriaux et le secteur communautaire en vue d'élaborer une charte pour l'éducation artistique dans les communautés francophones.

Le gouvernement fédéral joue un rôle important en éducation dans les communautés francophones en situation minoritaire au Canada, dans le cadre du Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde (CMEC, 2020). Le gouvernement fédéral doit aussi veiller au développement durable du secteur artistique et culturel, tout en favorisant l'épanouissement des communautés francophones en contexte linguistique minoritaire.

Une démarche de concertation nationale sur la place de l'éducation artistique dans les communautés francophones pourrait mener à l'élaboration d'une charte pour l'éducation artistique s'inspirant de celle de la France (ministère de la Culture, France, 2018). Une telle charte définirait les principes directeurs et les valeurs guidant la place de l'éducation artistique dans l'école. Elle considérerait le maillage des autorités provinciales et fédérales compétentes pour à la fois développer la vitalité des communautés francophones et assurer la pérennité de l'éducation artistique. Le gouvernement fédéral pourrait instiguer la création d'un groupe de travail intersectoriel représentatif des différents milieux qui serait responsable de la rédaction de cette charte. Ce groupe serait responsable de travailler avec les instances existantes, comme la Table nationale sur l'éducation, le Comité tripartite et le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada afin que le contenu de la charte reflète les objectifs nationaux en Éducation. Cette charte pourrait ensuite être adoptée par ces mêmes instances.

Cela permettrait aussi au Canada de poursuivre la réalisation de certains de ses engagements internationaux à titre de signataire, par exemple, de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989) qui reconnaît le droit des enfants à participer à des activités culturelles et artistiques ou encore de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005) qui encourage la création et la diffusion des expressions culturelles et artistiques. Le Canada est aussi engagé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dont le quatrième objectif est la promotion d'une éducation de qualité.

2. Que les gouvernements appuient des projets pilotes qui permettent aux conseils scolaires francophones d'intégrer à leur planification et d'appliquer les principes de cette charte pour l'éducation artistique.

Ces projets pilotes viseraient à élaborer des planifications s'appuyant sur les principes de la charte pour l'éducation artistique. Ces plans élaborés par les conseils scolaires prévoiraient des mesures concrètes pour assurer la mise en œuvre optimale de l'éducation artistique. Ces plans seraient ensuite évalués pour être finalement transposés en guides pour la mise en œuvre de planifications dans l'ensemble des conseils scolaires.

3.2. Valoriser davantage l'éducation artistique et mieux faire connaître les bienfaits de celle-ci renforcera le rôle essentiel de l'éducation artistique dans l'école

Les besoins en matière de diffusion de connaissances et d'information sur l'éducation artistique sont importants, compte tenu des idées préconçues et du manque de connaissances à l'égard des nombreux bienfaits que procure l'éducation artistique. Ces questions et les besoins qui s'y rattachent se présentent différemment selon les publics.

Dans la population

À titre d'exemple, une personne consultée souligne qu'en laissant l'enfant expérimenter pleinement le processus de création, «on l'allait] à l'encontre de plein de valeurs [du monde contemporain», en particulier en axant l'apprentissage sur «le résultat» plutôt que sur «le processus». De plus, la consultation révèle que, comme les parents ne conçoivent ni «avenir dans les arts» ni «plan de carrière à long terme» pour leur enfant, il est difficile d'amorcer un dialogue sur l'art et les bienfaits de celui-ci avec la population (personne du milieu culturel). De tels réflexes rappellent qu'il serait avantageux de promouvoir les bienfaits de l'éducation artistique, notamment pour améliorer le bien-être des enfants ou pour favoriser l'inclusion à l'école, auprès des parents et de la population en général.

Dans les écoles

Les personnes consultées soulignent que plusieurs directions d'école et membres du personnel des conseils scolaires auraient aussi avantage à mieux comprendre ces bienfaits et la manière d'intégrer les arts à l'école. D'une part, **les plans stratégiques et les programmes d'études des conseils scolaires font habituellement peu de place à l'éducation artistique.** D'autre part, une étude réalisée par Léger auprès des conseils scolaires pose le constat suivant : «Le conseil transmet les exigences du ministère de l'Éducation et s'assure qu'elles sont respectées, mais le contenu exact est fréquemment laissé à la discrétion des écoles.» (Léger, 2022a : 8) En fonction des ressources qu'elles ont sur place, les écoles choisissent les cours qui seront offerts. En ce qui concerne l'éducation artistique, il semble qu'un manque de connaissances, de ressources et de valorisation concourt à sa mise à l'écart par les écoles.

Auprès des décideurs publics

Une meilleure connaissance des bienfaits de l'éducation artistique de la part des décideurs publics permettrait d'ouvrir la voie à une plus grande intégration de l'éducation artistique aux

politiques, aux programmes et aux budgets. Cela dit, le nombre important de décideurs publics impliqués dans l'éducation artistique complexifie la diffusion de connaissances et la prise en compte de celles-ci dans la prise de décisions. Dans les provinces et territoires, les ministères de l'Éducation doivent être convaincus de l'importance capitale de l'éducation artistique et des mesures à prendre en vue d'apporter des changements systémiques et structurels. Le gouvernement fédéral joue aussi un rôle important en éducation en contexte linguistique minoritaire en plus de veiller au développement durable du secteur artistique et culturel.

Recommandations

3. Que les parties prenantes des milieux scolaires, culturels et artistiques mènent une vaste campagne nationale de promotion et de valorisation de l'éducation artistique.

Une campagne nationale d'envergure viserait à valoriser davantage l'éducation artistique auprès des décideurs publics, du personnel enseignant, des parents et des citoyens. Elle soulignerait les bienfaits et les répercussions de l'éducation artistique et serait portée par des parties prenantes de différents secteurs (arts, culture, éducation, communautaire, etc.).

4. Que les parties prenantes des milieux scolaires, culturels et artistiques élaborent des mécanismes de partage de connaissances et de bonnes pratiques.

Pour accorder à l'éducation artistique la place qui lui revient à l'école, il est essentiel d'optimiser le partage d'information entre les parties prenantes qui sont engagées dans l'éducation artistique des jeunes, de sorte que celles-ci puissent s'inspirer, s'entraider, voire unir leurs forces dans la réalisation de projets communs. Des réseaux de partage permettraient de surmonter des barrières freinant la diffusion de connaissances, de contrer l'isolement dû à l'éloignement et de valoriser les personnes qui enseignent les arts.

5. Que les gouvernements appuient la réalisation de travaux de recherche et d'évaluation visant à préciser les effets de l'éducation artistique dans les écoles des communautés francophones et à favoriser l'adoption de pratiques innovantes.

Il faut encourager la production de connaissances afin de multiplier les preuves tangibles de l'incidence des arts et de la culture sur l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie (UNESCO, 2022 : 4). D'autant plus que les milieux francophones minoritaires font l'objet de peu de recherches portant sur l'éducation artistique et sur les composantes et les bienfaits de celle-ci.

3.3. Renforcer les liens entre les milieux artistiques et culturels et les systèmes d'éducation enrichira le parcours éducatif des élèves

Si les milieux artistiques, culturels et éducatifs collaborent déjà à améliorer leur offre d'éducation artistique dans l'ensemble du pays, le présent mémoire montre que ces milieux pourraient travailler d'une façon plus concertée en vue d'entretenir et d'accroître un mouvement global visant à développer et à pérenniser l'art à l'école. L'UNESCO défend l'importance de créer des ponts entre les institutions artistiques et les établissements scolaires, en soulignant que la qualité de l'éducation artistique passe par le financement du milieu culturel : « Les déficiences des institutions et de l'infrastructure culturelles limitant le soutien à l'éducation artistique et la valorisation insuffisante des contributions sociales et pédagogiques desdites institutions sont citées comme des aspects exigeant des politiques et des investissements mieux adaptés. » (UNESCO, 2022)

L'expertise artistique au sein des écoles

Le besoin d'une collaboration accrue entre les milieux artistiques et culturels et le milieu de l'éducation est démontré par les défis suivants :

- **Le manque de présence continue, valorisée et structurante des artistes et de leurs œuvres** dans les programmes éducatifs pour alimenter la mise en œuvre de l'éducation artistique dans les écoles. Les milieux scolaires font déjà appel à des artistes pour combler des besoins ponctuels en enseignement ou pour offrir des prestations artistiques à leurs élèves. À l'appui, dans une étude nationale portant sur le cheminement et les besoins des artistes intervenant en milieu scolaire, 21 % des artistes sondés ont déclaré que 25 % à 49 % de leur revenu annuel provenaient de leur intervention dans les écoles alors que 12 % ont affirmé que le milieu scolaire était la source de 50 % à 100 % de leur revenu (CLÉ, 2023). Toutefois, ces artistes mentionnent des conditions de travail difficiles, citant par exemple « le manque de soutien ou de reconnaissance de la part du personnel scolaire, les défis administratifs ou logistiques [et une rémunération] parfois jugée insuffisante au regard de l'investissement demandé pour mener les interventions en salle de classe » (CLÉ, 2023 : 12). Par ailleurs, le rôle ponctuel des artistes dans les conseils scolaires précarise le statut professionnel de ces derniers ;
- **La lourdeur administrative** qui accable les conseils scolaires, les organismes artistiques et culturels et les artistes qui cherchent à collaborer est un facteur qui freine la réalisation de projets ambitieux ou même ponctuels. Une prise en charge structurée, facilitante et permanente de la présence des artistes et des organismes artistiques et culturels allégerait la charge de travail des conseils scolaires ;

- **L'accès à des infrastructures, à des ressources et à du matériel** dans le domaine artistique et culturel se révèle difficile, tant dans les écoles que pour les artistes et les organismes qui souhaitent s'impliquer dans les écoles.

L'école communautaire citoyenne tournée vers l'éducation artistique

La structuration et l'augmentation de la collaboration entre les milieux artistiques et culturels et de l'éducation permettraient aussi d'évoluer vers le modèle de l'école communautaire citoyenne, un concept né des sommets sur l'éducation de 2005 et 2012 : « C'est un partenariat qui vise à redéfinir la relation entre la communauté et l'école pour susciter l'engagement de tous afin de favoriser la réussite des apprenants de tous âges et l'épanouissement des communautés francophones en contexte minoritaire au Canada. » (École communautaire citoyenne, s. d.)

Recommandations

6. Que les conseils scolaires des communautés francophones intègrent étroitement les artistes aux divers parcours scolaires offerts dans l'ensemble de leurs écoles.

Afin de donner accès à un bassin de ressources spécialisées dans diverses disciplines artistiques et d'améliorer la qualité de l'éducation artistique offerte aux élèves, il importe de simplifier les procédures administratives pour les écoles afin que celles-ci puissent faire appel plus facilement aux artistes. De plus, il s'agirait de valoriser et d'augmenter l'apport des artistes à l'éducation, par exemple en offrant des conditions de travail avantageuses aux artistes qui contribuent à l'enseignement des arts en milieu scolaire. Il s'agirait enfin d'évaluer la possibilité de créer un titre professionnel d'artiste pédagogue et des postes réservés à cette fonction au sein des écoles.

7. Que les gouvernements appuient les organismes artistiques et culturels pour que ceux-ci puissent jouer un rôle de premier plan dans le développement de l'éducation artistique.

Plutôt que de simplement prévoir des visites scolaires ponctuelles, les écoles pourraient solliciter étroitement les organismes artistiques et culturels pour que ceux-ci participent au développement de l'éducation artistique, autant pour favoriser les apprentissages des élèves que pour appuyer les personnes enseignantes. Ce rôle accru pourrait être défini dans des programmes gouvernementaux et des plans des conseils scolaires, qui prévoiraient l'établissement de partenariats durables entre les organismes artistiques et culturels (musées, galeries, théâtres, conservatoires, etc.) et le secteur de l'éducation, tout en définissant mieux le rôle pédagogique de ces organismes (UNESCO, 2022). Pour que de tels partenariats se concrétisent, il est essentiel d'offrir un financement accru et permanent aux organismes artistiques et culturels afin que les offres éducatives de ces derniers soient riches et adaptées aux divers milieux scolaires, et ce, tout en assurant la valorisation de l'intersectorialité.

3.4. Améliorer le recrutement et la formation du personnel enseignant et des artistes ainsi que le soutien qui leur est offert favorisera une place durable pour les arts en milieu scolaire

Le besoin de développer une expertise en éducation artistique se révèle primordial dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de décrochage du personnel enseignant. Outiller les membres, actuels et futurs, du personnel enseignant et les artistes qui se consacrent à l'éducation artistique et à l'enseignement interdisciplinaire avec les arts permettrait de professionnaliser et de valoriser davantage l'éducation artistique, tout en améliorant les apprentissages des élèves et en influençant positivement le climat scolaire

Pour le personnel enseignant spécialisé en arts

En raison du manque de formations spécialisées en éducation artistique dans les universités en contexte francophone minoritaire, peu d'étudiantes et d'étudiants souhaitent emprunter un cheminement qui nécessite l'obtention de divers diplômes et formations pour devenir enseignant ou enseignante en arts (Léger, 2022c). Valoriser l'éducation artistique en général et garantir des conditions de travail avantageuses pourraient susciter un regain d'intérêt à l'égard de cette profession. Il s'agit d'intervenir pour stimuler à la fois l'offre et la demande.

Il faut arriver à les intéresser à l'art, mais aussi à leur faire comprendre qu'ils « n'ont pas à être des artistes, qu'ils sont des guides de l'expérience artistique. »

(PERSONNE DU MILIEU DE L'ÉDUCATION,
CONSULTATIONS SUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE, FCCF, 2023)

Pour le personnel enseignant généraliste

L'importante pénurie de main-d'œuvre et le décrochage élevé du personnel enseignant, des problèmes qui touchent l'ensemble des communautés francophones, ont des incidences particulières sur l'éducation artistique. Les travaux de La ruche permettent d'affirmer que les personnes enseignantes généralistes se sentent parfois inquiètes et peu outillées face à la double mission des écoles francophones. De plus, elles sont rarement qualifiées pour enseigner les disciplines artistiques des programmes-cadres ministériels : « On peut compter huit universités [francophones hors Québec] offrant au moins un baccalauréat en éducation en langue française [et] ces programmes n'accordent de façon générale qu'une place congrue à la didactique des arts et ne servent donc que partiellement les besoins identifiés en matière d'éducation artistique. » (FCCF, 2022 : 13) De

même, les personnes consultées ont souligné le manque d'occasions de perfectionnement professionnel adapté et accessible, particulièrement dans les communautés éloignées. Le développement d'expertises pourrait contribuer à briser l'isolement professionnel de ces personnes en favorisant la mise en place de communautés de pratique.

Les artistes professionnels

Les travaux du projet La ruchée ont permis de cerner le besoin pour les artistes professionnels de répertorier les compétences acquises en milieu scolaire et de mettre à profit leurs compétences comme une expertise du milieu des arts au service de l'éducation artistique, sans nécessairement se substituer au personnel enseignant qualifié. En parallèle, les artistes auraient avantage à pouvoir suivre des formations courtes en pédagogie.

Recommandations

8. Que les programmes de formation initiale en enseignement des universités francophones accordent une plus grande place à la didactique des arts et à l'interdisciplinarité.

Que ce soit par l'entremise de cours obligatoires, optionnels ou encore d'activités ou de formations leur permettant de vivre des expériences positives reliées aux arts, il est essentiel d'outiller les pédagogues en devenir de manière à éliminer les préjugés et les craintes que ces personnes pourraient avoir, pour qu'elles puissent aborder ces matières «avec confiance et conviction» (FCCF, 2022 : 9).

9. Que les établissements postsecondaires des communautés francophones créent des ententes qui multiplient les parcours de formation visant à développer une expertise en éducation artistique.

La création de programmes en éducation artistique devrait s'appuyer sur la collaboration interuniversitaire, en raison de la taille réduite de plusieurs communautés francophones. Il importe également de prévoir diverses voies de professionnalisation, notamment par la création d'un baccalauréat en enseignement des disciplines artistiques, par la création d'une mineure en art, où la formation initiale en éducation encourage les étudiantes et les étudiants à suivre des cours en arts en supplément des cours de base en didactique des arts, et par la conclusion d'ententes entre des établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire pour multiplier l'accès à des cours visant à développer diverses disciplines artistiques. Ces offres de formation impliquant des collaborations interuniversitaires pourraient en outre impliquer des collèges en vue de mettre en place des ententes passerelles ou d'autre nature pour à la fois assurer le continuum des études en français en contexte minoritaire et favoriser l'éducation artistique. De telles ententes permettraient de surcroît de «constituer des masses critiques suffisantes» au sein de la population étudiante pour assurer une relève (FCCF, 2022 : 15).

Recommandations (suite)

10. Que les établissements postsecondaires des communautés francophones élaborent une formation courte en pédagogie à l'intention des artistes professionnels.

Cette courte formation universitaire permettrait aux artistes qui travaillent en milieu scolaire sans toutefois posséder un diplôme en enseignement d'acquérir des compétences en pédagogie afin de mieux répondre aux besoins des milieux scolaires en matière d'éducation artistique et d'interdisciplinarité. Cette formation prévoirait en outre la mise en relation des artistes avec le personnel enseignant et les élèves par l'entremise d'interventions ciblées en milieu scolaire dans le cadre de la formation. Cette formation pourrait mener à un titre professionnel reconnu, par exemple au titre d'artiste pédagogue, ainsi qu'à une reconnaissance de la contribution des artistes en milieu scolaire.

11. Que des occasions de formation continue en éducation artistique soient élaborées conjointement avec les communautés francophones.

Le développement d'occasions de perfectionnement professionnel est fondamental. Il permet en outre d'assurer une certaine souplesse en prévoyant notamment l'offre de formations certifiantes et non certifiantes ponctuelles ou régulières, de cours en présentiel ou en mode virtuel, de formations prenant la forme d'instituts d'été (FCCF, 2022) ou encore d'expériences sur le terrain impliquant des artistes et du personnel enseignant lors desquelles « l'enseignant devient élève parmi ses élèves » (Personne du milieu de l'éducation). Ces formations continues pourraient entre autres avoir pour objet les fondements disciplinaires essentiels à l'enseignement et à l'apprentissage des arts (ministère de la Culture, 2018), les compétences adéquates à la double visée (FCCF, 2022), le développement des compétences du 21^e siècle grâce à l'utilisation des arts et l'élaboration de scénarios pédagogiques engageants en éducation artistique. Ces offres devraient être accessibles autant au personnel enseignant qu'aux artistes intervenant en milieu scolaire.

3.5. Investir dans l'éducation artistique contribuera à former une nouvelle génération de francophones culturellement engagés

Le financement adéquat de l'éducation artistique dans les communautés francophones est crucial pour que les solutions identifiées dans le cadre de ce mémoire puissent être mises en œuvre. Il s'agit d'un besoin primordial à combler pour garantir l'accès à une éducation artistique de qualité pour des centaines de milliers d'élèves et pour la vitalité des communautés francophones.

En offrant des ressources financières additionnelles pérennes tant au milieu de l'éducation qu'au milieu des arts et de la culture, l'éducation artistique devient un levier stratégique pour que les jeunes francophones à travers le pays développent et maintiennent un lien avec leur culture, tout en contribuant au développement durable d'une francophonie canadienne plurielle et inclusive.

Recommandations

12. Que les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral augmentent les budgets accordés à l'éducation artistique afin d'assurer la qualité et la pérennisation de son développement transversal dans les systèmes éducatifs des communautés francophones.

Pour offrir une éducation artistique de qualité, il est primordial que les budgets soient suffisants pour permettre aux écoles de mettre en œuvre des programmes artistiques de qualité, d'embaucher des ressources humaines expertes dans leurs domaines et d'avoir accès à des infrastructures adéquates. Des ressources humaines pourraient également être embauchées par les ministères pour assurer le renouvellement des curriculums et la collaboration avec le milieu artistique et culturel. Le financement devrait aussi permettre l'achat de matériel artistique et d'équipements spécialisés ainsi que l'aménagement de salles de classe. De plus, le financement devrait permettre la tenue d'activités culturelles et artistiques à l'extérieur des salles de classe, lorsque possible, et l'accès à des outils numériques adaptés à l'éducation artistique en contexte francophone minoritaire, à défaut d'un accès à des lieux physiques.

Conclusion

Le présent mémoire a démontré les avantages d'accorder un rôle central et transversal à l'éducation artistique dans les systèmes éducatifs des communautés francophones pour favoriser le bien-être des élèves et du personnel enseignant, pour mener à bien la mission de l'école et pour assurer l'épanouissement des communautés francophones. Il a également proposé des recommandations pour que la valeur de l'éducation artistique soit reconnue et qu'un ensemble de mesures structurantes encadrent la mise en œuvre à plus grande échelle de celle-ci. De ce fait, ce mémoire vise à jeter les bases d'un dialogue public renouvelé sur les enjeux des systèmes éducatifs des communautés francophones auxquels l'éducation artistique peut répondre en offrant des solutions audacieuses et innovantes.

Afin d'augmenter la portée de ce dialogue public, d'autres données pourraient démontrer avec plus de précision les effets de l'éducation artistique sur la vitalité des communautés francophones. Des études pourraient s'attarder notamment à l'inclusion du personnel enseignant et des élèves issus de l'immigration grâce à l'éducation artistique ou encore sur les effets de l'intégration des arts dans la pratique enseignante sur

la santé mentale et physique du personnel enseignant. Il serait aussi pertinent de brosser un portrait de l'accès à une éducation artistique et culturelle en français dans les programmes d'immersion à travers le Canada puisque près de 500 000 élèves fréquentaient ces programmes au Canada en 2021-2022 (Statistique Canada, 2024).

Si les arts et la culture sont souvent considérés comme une spécialisation en éducation, il importe plutôt d'installer l'éducation artistique au cœur des systèmes éducatifs. Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des classes, pour développer le sens de la citoyenneté ou les compétences en mathématiques, chaque fois l'éducation artistique façonne l'identité des personnes, favorise le bien-être à l'école et renforce le sentiment d'appartenance à une francophonie plurielle et inclusive. En ce sens, l'épanouissement des communautés francophones et des écoles passe nécessairement par une prise en charge plus large, concertée et transversale de l'éducation artistique qui permettra notamment le développement d'une génération de citoyens et de citoyennes culturellement engagés.

Bibliographie

Alvarez, I. M., Velasco, M. M., & Humanes, P. R. (2023). Linking Curriculum Content to Students' Cultural Heritage in Order to Promote Inclusion : An Analysis of a Learning-through-the-Arts Project. *International Journal of Inclusive Education*, 27(13), 1487–1502.

<https://doi.org/10.1080/13603116.2021.1900425>

Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). (2022a). *Comprendre la construction identitaire 1 - La définition et le modèle, 2^e édition*.

ACELF. (2022b). *Comprendre la construction identitaire 3 - L'intention pédagogique, 2^e édition*.

ACELF, Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) et Fédération canadienne des directions d'écoles francophones (FCDEF). (2009). *Trousse du passeur culturel : La contribution des arts et de la culture à la construction identitaire*. Moncton : ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

Association francophone pour l'éducation artistique en Ontario (AFÉAO). (2021). *Pleine conscience - Un peu d'histoire, Une courte définition, Quelques statistiques & Liens entre le concept de pleine conscience et l'approche pédagogique dans les arts*.

https://afeao.ca/afeaoDoc/SMBE_HIST_DEF_STAT.pdf

Association canadienne pour la santé mentale (ACSM). (s.d.). *Faits saillants*.

https://cmha.ca/fr/trouver-de-linfo/sante-mentale/info-generale/faits-saillants/#_ednref8

Beauregard, C. (2022). *Les programmes d'expression créatrice et de deuil aux langues pour soutenir la réussite scolaire des enfants réfugiés*. Canada : Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.

https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2022/05/03_rapport-de-recherche_2019_pz_264807_rousseau.pdf

Bowen, D. H., and Kisida, B. (2019). *Investigating Causal Effects of Arts Education Experiences : Experimental Evidence from Houston's Arts Access Initiative*. Houston Education Research Consortium.

<https://rice.app.box.com/s/nyrlcfjogvnmj02tk49kdpckhvj3hi>

Catteral, J. S., Dumais, S. A. & Hampden-Thompson, G. (2012). *The Arts and Achievement in At-Risk Youth : Findings from Four Longitudinal Studies*. National Endowment for the Arts.

<https://www.arts.gov/sites/default/files/Arts-At-Risk-Youth.pdf>

Cerceo, E., Zimmerman, M., & DeLisser, H. M. (2022). Diversity, Equity, and Inclusion : Moving from Performance to Transformation Through the Arts and Humanities. *Journal of General Internal Medicine*, 37(4), 944–946.

<https://doi.org/10.1007/s11606-021-07225-2>

Children's Mental Health Ontario (CMHO). (s.d.). *Chiffres clés : Faits clés et points de données*.

<https://cmho.org/fr/facts-figures/>

CLÉ. (2023). *Rapport de sondage : Étude sur les artistes*. Centre de leadership et d'évaluation.

Conseil des ministres de l'Éducation, Canada (CMEC). (2020). *Cadre pancanadien pour les compétences globales selon la perspective du système*.

https://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/403/Cadre%20pancanadien%20pour%20les%20comp%C3%A9tences%20globales_FR.pdf

CMEC. (s.d.). *Plan stratégique du CMEC, 2023-2027*.

https://www.cmec.ca/docs/SPlan_CMEC_FR.pdf

Conseil supérieur de l'éducation, Québec (CSE). (2017). *Pour une école riche de tous ses élèves. S'adapter à la diversité des élèves de la maternelle à la 5^e année du secondaire*.

<https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2024/01/50-0500-AV-ecole-riche-eleves.pdf>

Duchesne, C. (2017). Quelles stratégies d'acculturation de nouveaux enseignants issus de l'immigration privilégient-ils face aux défis culturels et identitaires de leur insertion professionnelle ? *Revue canadienne de l'éducation*, 40(1), 1–24.
<https://doi.org/10.7202/1075725ar>

Duchesne, C. (2020). Trois représentations racialisées à propos des enseignants issus de l'immigration en insertion professionnelle. *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 55(1), 176–198.
<https://doi.org/10.7202/1075725ar>

École communautaire citoyenne. (s.d.). *École communautaire citoyenne : Donner des ailes à ma francophonie !*
<https://ecc-canada.ca/a-propos/>

Fancourt, D. & Finn, S. (2019). *What is the evidence on the role of the arts in improving health and well-being ? A scoping review*. World Health Organization. Regional Office for Europe.
<https://iris.who.int/handle/10665/329834>

Farmer, D. (2016). Migrations et « nouvelles mobilités » : regards d'élèves et d'enseignants dans une école de langue française en Ontario (Canada). *Alterstice*, 6(1), 105–119.
<https://doi.org/10.7202/1038283ar>

Fatimah, S., Fahmi, A., & Peterson, C. V. (2023). Increasing Cultural Awareness and Academic Performance through Art Education for Children. *Journal of Humanities and Applied Science Research*, 6(1), 24–31.
<https://journals.sagescience.org/index.php/JHASR/article/view/37>

Fédération culturelle canadienne-française (FCCF). (2019). *Cadre d'évaluation PassepART 2019-2023*.
<https://fccf.ca/wp-content/uploads/2024/02/FCCF-PassepART-Rapport-devaluation-2019-2023.pdf>

FCCF. (2022). *Les arts et la culture au cœur d'une réflexion sur l'éducation postsecondaire en français*. Mémoire déposé par la Fédération culturelle canadienne-française.
<https://fccf.ca/wp-content/uploads/2022/04/MEMOIRE-Les-arts-et-la-culture-au-coeur-dune-reflexion-sur-leducation-postsecondaire-en-francais.pdf>

FCCF. (2024). *PassepART Programme de microfinancement national. Rapport d'évaluation 2019-2023*. Rédigé par Annette Boudreau.

Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF). (2022). *L'école de langue française en contexte minoritaire : résistance, résilience et croissance !*
https://fnscf.ca/wp-content/uploads/2023/05/FNCSF_Etat_des_lieux ELF_version_francaise.pdf

FNCSF. (s.d.). *Plan stratégique 2020-2025*.
https://fnscf.ca/wp-content/uploads/2023/05/Plan-strategique-2020-2025_version-finale-mise-en-page.pdf

Forest, M., Duviol, J. & Hieu Truong, A. (2020). *Le personnel enseignant immigrant francophone vivant en situation minoritaire : comprendre et faciliter son parcours d'insertion professionnelle*. Projet réalisé par Sociopol pour le compte d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.
https://publications.gc.ca/site/archivee-archived.html?url=https://publications.gc.ca/collections/collection_2021/ircc/Ci4-219-2021-fra.pdf

Gouvernement du Canada. (s.d.). *Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection-promotion-collaboration*.
<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/plan-action-langues-officielles/2023-2028.html#a10>

Gouvernement du Manitoba. (s.d.). *Éducation artistique – Programme français*.
<https://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/arts/fl1/index.html>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). (2024). *Politique en matière d'immigration francophone*. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/strategie-immigration-francophone-2024.html>

Imms, W., Jeanneret, N., & Stevens-Ballenger, J. (2011). *Partnerships between schools and the professional arts sector - Evaluation of Impact on Student Outcomes*. DOI : [10.13140/RG.2.2.19389.27368](https://doi.org/10.13140/RG.2.2.19389.27368)

Jonathan Con, A., Younker, B. A., & Zavitz, K. (2021). *Tout est interrelié : Un portrait de l'éducation musicale au Canada*. La Coalition pour l'éducation musicale.

La ruche. (2024). *Bilan 2022-2024 – Découvrez nos réalisations 2022-2024*. <https://laruchee.ca/a-propos/bilan-la-ruchee-2022-2024/>

Laboratoire interdisciplinaire littérature et mathématiques (LILM), Université de Sherbrooke. (s.d.). *Quelles sont les conditions de réalisation d'un projet interdisciplinaire ?* <https://www.usherbrooke.ca/litt-et-maths/fondements/quelles-sont-les-conditions-de-realisation-un-projet-interdisciplinaire>

Latraverse, J. (2024). Rétention des élèves francophones : un sujet « récurrent » dans le viseur du CSCN. *ICI Alberta – Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2054962/cscn-retention-fidelisation-eleves>

Léger. (2022a). *Entrevues individuelles auprès des conseils scolaires francophones. Enseignement des arts dans les écoles francophones en milieu minoritaire*.

Léger. (2022b). *Sondage auprès des parents ayant des enfants dans une école francophone en milieu minoritaire. Enseignement des arts dans les écoles francophones en milieu minoritaire*.

Léger. (2022c). *Entrevues individuelles auprès de facultés d'arts et d'éducation francophones. Enseignement des arts dans les écoles francophones en milieu minoritaire*.

Lenoir, Y., et Sauvé, L. (1998). Introduction. L'interdisciplinarité et la formation à l'enseignement primaire et secondaire : quelle interdisciplinarité pour quelle formation ? *Revue des sciences de l'éducation*, 24(1), 3–29.

Liao, C. (2016). From Interdisciplinary to Transdisciplinary : An Arts-Integrated Approach to STEAM Education. *Art Education*, 69(6), 44-49. <https://doi.org/10.1080/00043125.2016.1224873>

Lowe, A. (2004). Intégration des arts au programme de français en milieu francophone minoritaire : bénéfices pour tous les apprenants et apprenantes. *Francophonies d'Amérique*, (18), 5-19. <https://doi.org/10.7202/1005346ar>

Ministère de la Culture (France). (2018). *Charte pour l'éducation artistique et culturelle*. <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/education-artistique-et-culturelle/actualites/Charte-pour-l-education-artistique-et-culturelle>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2013). *Vers un juste équilibre – Pour promouvoir la santé mentale et le bien-être des élèves, Guide du personnel scolaire, version provisoire, 2013*. <https://files.ontario.ca/edu-supporting-minds-2013-fr-2022-01-28.pdf>

Morin, F. (2010). *Étude sur l'éducation artistique dans les écoles du Manitoba*. Réseau des recherches en éducation au Manitoba (RREM), Série de monographies, numéro 3. https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/arts/etude/docs/document_complet.pdf

Nations Unies. (1989) *Convention relative aux droits de l'enfant*.

Nations Unies. (2015). *Transformer notre monde : le Programme 2030 pour le développement durable* <https://sdgs.un.org/publications/transforming-our-world-2030-agenda-sustainable-development-17981>

- Ombe, D. (2020). Pénurie d'enseignants francophones : revaloriser la profession et revoir les conditions de travail. *L'Express.ca*.
<https://l-express.ca/penurie-denseignants-francophones-revaloriser-la-profession-et-revoir-les-conditions-de-travail/>
- Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (OEEO). (2022). *Transition à l'enseignement 2022*.
- Patrimoine canadien. (2016). *Social Impacts and Benefits of Arts and Culture : a Literature Review*.
https://publications.gc.ca/site/archivee-archived.html?url=https://publications.gc.ca/collections/collection_2018/pch/CH4-187-2016-eng.pdf
- Plan stratégique sur l'éducation en langue française (PSÉLF). (s.d.). *Plan stratégique sur l'éducation en langue française (PSELF) 2023-2028*.
- PSÉLF. (2019). *Portrait de la situation de la construction identitaire*.
https://pself.ca/wp-content/uploads/2019/10/Construction-identitaire_Portrait-et-ressources_2019.pdf
- President's Committee on the Arts and the Humanities. (2011). *Reinvesting in Arts Education : Winning America's Future Through Creative Schools*
<https://www.arts.gov/sites/default/files/ReinvestinginArtsEducation.pdf>
- Rachel, E., Martin, B., Laramée Kidd, S. & Gadwa Nicodemus, A. (2021). *WE-Making : How Arts & Culture Unite People to Work Toward Community Well-Being*.
https://www.metrisarts.com/wp-content/uploads/2021/04/we-making_literature-review.pdf
- Radio-Canada. (2022). Le français poursuit son déclin au Canada et au Québec, selon Statistique Canada. *Radio-Canada Info*.
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1906002/francais-canada-langues-officielles-recensement-immigration>
- Réseau d'information pour la réussite éducative (RIRE). (2019). *Les arts pour améliorer la rétention de la matière à long terme*.
<https://rire.ctreq.qc.ca/arts-pour-ameliorer-la-retention/>
- Robichaud, X., Freiman, V., & Lagacé, A. (2021). *Activer les forces créatives de chaque élève par un projet interdisciplinaire : un guide pédagogique d'activités mathématico-musicales*.
<https://educative.ca/ws/media-library/248862f3516e4c14b5475277aa2d2421/activites-mathematico-musicales.pdf>
- Ruest-Paquette, A-S. (2022). *Portrait actuel de la profession enseignante au Canada et en Ontario français*. Au nom du COPA National.
<https://fr.nationalcopa.com/post/portrait-actuel-de-la-profession-enseignante-au-canada-et-en-ontario-fran%C3%A7ais-2>
- Senécal, I. (2018). *La pédagogie inclusive : conception universelle de l'apprentissage*.
https://innovation.sainteanne.ca/wp-content/uploads/2018/03/Conception_universelle_apprentissage.pdf
- Socius. (2021). *La pénurie du personnel enseignant en immersion française et en français langue seconde*.
- Statistique Canada. (2022a, septembre). *Langue – Matériel promotionnel du Recensement de 2021*.
<https://www.statcan.gc.ca/fr/recensement/sensibilisation-recensement/soutien-collectivite/langue>
- Statistique Canada. (2022b, novembre). *897 000 enfants sont admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire au Canada*. Le Quotidien.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/221130/dq221130d-fra.pdf?st=-GY1KpPL>
- Statistique Canada. (2023a). *Nombre d'élèves dans les programmes de langues officielles, écoles primaires et secondaires publiques, selon le type de programme, l'année d'études et le sexe*. Numéro 37-10-0009-01 au catalogue.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710000901>

Statistique Canada. (2024). *La participation aux programmes d'immersion en français, le bilinguisme et l'usage du français à l'âge adulte*, 2021. Numéro 98-200-X au catalogue.
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021018/98-200-x2021018-fra.cfm>

Tonnetti, B., & Lentillon-Kaestner, V. (2023). Teaching interdisciplinarity in secondary school : A systematic review. *Cogent Education*, 10(1). <https://doi.org/10.1080/2331186X.2023.2216038>

Turki, R. (2022). Artialiser l'enseignement ou enseigner l'art. *Ligeia* 2022/2 (N° 197-200) : 37 à 42.

UNESCO. (1982). *Conférence mondiale sur les politiques culturelles, rapport final*. Conférence mondiale sur l'éducation artistique, 2nd, Mexico City.

UNESCO. (2005). *La Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.

UNESCO. (2006). *Feuille de route pour l'éducation artistique*. Conférence mondiale sur l'éducation artistique, Lisbon, 2006.

UNESCO. (2021). *Un cadre pour l'éducation culturelle et artistique*.

UNESCO. (2022). *Un cadre pour l'éducation culturelle et artistique*.

UNESCO. (s.d.). *Politiques et stratégies éducatives : Préparer les systèmes éducatifs pour le futur*.
<https://www.unesco.org/fr/education-policies>

Upitis, R. & K. Smithrim. (2003). *Learning Through the Arts*. The Royal Conservatory of Music, Toronto.

Valentin, Elisa. (2006). *L'éducation aux arts et à la culture dans une perspective internationale : un aperçu de quelques politiques nationales et territoriales et des principaux impacts relevés dans la littérature*. Observatoire Jeunes et Société, Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation, culture et société, Montréal.

Vygotskij, L. S. (2022). *Imagination : Textes choisis*.

Winner, E., Goldstein, T. et Vincent-Lancrin, S. (2014). *L'art pour l'art ? L'impact de l'éducation artistique*.
<https://doi.org/10.1787/9789264183841-fr/>

Annexe 1

Méthodologie

Ce mémoire a été élaboré à partir de données tirées de la littérature, de données administratives et de données recueillies dans le cadre d'enquêtes, d'entrevues et de séances de consultation réalisées en 2023. Premièrement, en ce qui a trait à la revue de la littérature, le corpus constitué comprenait principalement des articles scientifiques et des rapports de recherche, mais aussi des sources plus variées comme des plans stratégiques et des ressources éducatives destinées au personnel des écoles francophones. La revue de littérature visait à préciser les grands enjeux du système d'éducation, à brosser un portrait sommaire de la place accordée à l'art dans les écoles de langue française ainsi qu'à déterminer les bienfaits de l'éducation artistique pour les personnes, les écoles et les communautés francophones, de même que les principaux besoins et les actions prônées afin d'assurer l'essor de l'éducation artistique.

Deuxièmement, des données d'enquête de Statistique Canada ont été utilisées pour illustrer certains de ces grands enjeux. De même, des informations concernant les programmes ministériels de toutes les provinces et de tous les territoires ont été collectées dans le but de recenser les pratiques et les exigences en vigueur en matière d'éducation artistique pour l'année scolaire 2023-24. À cette fin, des ressources en ligne ont été consultées et des personnes-ressources travaillant au sein des ministères de l'Éducation ont été sollicitées.

Troisièmement, ce mémoire a puisé dans les résultats de trois séances de consultation publique réalisées à l'automne 2023 par la firme PGF Consultants, qui avait été mandatée par la FCCF pour la réalisation de l'exercice. Cette consultation visait à corroborer les bienfaits de l'éducation artistique mis en évidence, à déterminer les besoins des parties prenantes et les prochaines mesures à prendre pour que les élèves francophones aient accès à une éducation artistique de qualité, et ce, d'un océan à l'autre. Les consultations ont permis d'étoffer, de confirmer, de contextualiser et de renforcer des éléments mis en relief dans la littérature.

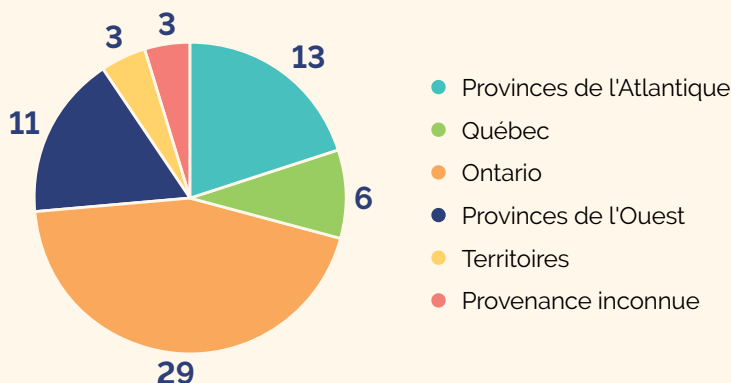
Suite de l'annexe 1 à la page suivante.

Annexe 1

Méthodologie (suite)

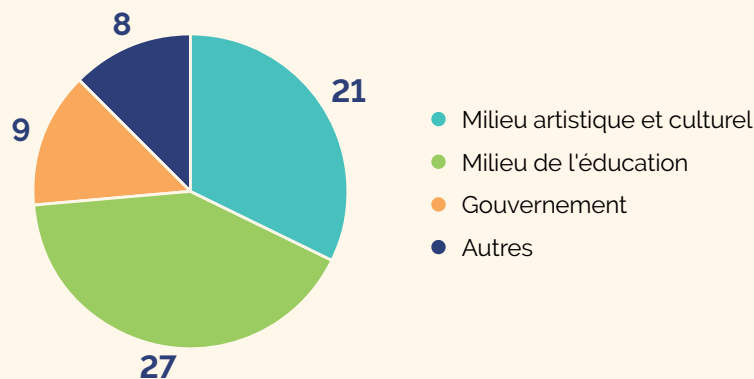
Au total, 65 personnes provenant de toutes les provinces et de deux territoires (le Yukon et le Nunavut) ont participé aux séances de consultation.

Graphique 1
Provenance des personnes participantes à la consultation



De ce groupe, plusieurs personnes (27) occupaient diverses fonctions en lien avec le milieu de l'éducation. De celles-ci, au moins huit personnes travaillaient en enseignement et six personnes travaillaient dans des conseils scolaires. Les milieux artistiques et culturels étaient également fortement représentés, vingt-et-une personnes participantes provenant majoritairement d'organismes artistiques ou culturels et représentant un éventail de disciplines (arts de la scène, arts visuels, musique, littérature, etc.). En outre, neuf personnes représentant un ministère ou un organisme public ont participé à la consultation, assurant une représentation de sept provinces et d'un territoire. Il importe de mentionner que plusieurs personnes participantes œuvraient dans plus d'un secteur d'activité, mais que, pour les besoins de ce mandat, elles sont associées uniquement à leur fonction principale.

Graphique 2
Secteurs d'activité des personnes ayant participé à la consultation



Annexe 2

Temps d'enseignement obligatoire consacré à l'éducation artistique en contexte linguistique minoritaire francophone au Canada

Dans le but de déterminer le temps d'enseignement consacré à l'éducation artistique dans chaque province et territoire en contexte linguistique minoritaire francophone au Canada, un calcul a été effectué à partir de données comme le temps d'instruction annuel pour la province et le nombre de semaines d'instruction par année lorsque le temps d'enseignement consacré à l'éducation artistique n'était pas déjà disponible sous forme de pourcentage. La bibliographie ayant servi à l'élaboration du tableau ci-dessous est disponible à l'annexe 3.

Tableau 2
Pourcentage du temps d'enseignement obligatoire consacré à l'éducation artistique et crédits obligatoires pour l'obtention du diplôme secondaire, selon la province ou le territoire

Province Territoire	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année	9 ^e année	Crédits
Colombie-Britannique	Obligatoire, mais temps non précisé									Optionnel
Alberta	10 %						Optionnel 8 %			Optionnel
Saskatchewan	9,5 %					10 %				2
Manitoba	10 %						8 %		Optionnel	
Ontario	Obligatoire, mais temps non précisé									1
Nouveau-Brunswick	6 %						4 %		1	
Nouvelle-Écosse	6 %						5,5 % à 11 %			1
Île-du-Prince-Édouard	5 % à 15 %						7 % à 13 %			Optionnel
Terre-Neuve-et-Labrador	Obligatoire, mais temps non précisé			12 %			6 %			2
Nunavut	Obligatoire, mais temps non précisé									3
Territoires du Nord-Ouest	Obligatoire, mais temps non précisé									Optionnel
Yukon	Obligatoire, mais temps non précisé									Optionnel

Annexe 3

Sources complémentaires utilisées pour le recensement des pratiques et des exigences en vigueur en matière d'éducation artistique

Colombie-Britannique

Gouvernement de la Colombie-Britannique. (2012). *School Calendar Regulation. School Act.*
[https://www.bclaws.gov.bc.ca/civix/document/id/complete/statreg/314_2012#:~:text=\(a\)%20853%20hours%20of%20instruction,in%20grades%208%20to%202012](https://www.bclaws.gov.bc.ca/civix/document/id/complete/statreg/314_2012#:~:text=(a)%20853%20hours%20of%20instruction,in%20grades%208%20to%202012)

Gouvernement de la Colombie-Britannique. (2023). *Programme du secondaire deuxième cycle de la C.-B. Guide des politiques.*
<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/kindergarten-to-grade-12/support/graduation/fr-bc-grad-program-policy-guide.pdf>

Alberta

Gouvernement de l'Alberta. (s.d.). *Guide de l'éducation. 1^{re} à 9^e année.*
<https://manuals.alberta.ca/fr/guide-de-l-education/planification-de-la-programmation-prescolaire-a-9e-annee/1re-a-9e-annee/>

Gouvernement de l'Alberta. (s.d.). *Guide de l'éducation. 10^e à 12^e année.*
<https://manuals.alberta.ca/fr/guide-de-l-education/planification-de-la-programmation-secondaire-deuxieme-cycle/10e-a-12e-annee/>

Gouvernement de l'Alberta. (s.d.). *Guide de l'éducation. Diplôme d'études secondaires de l'Alberta (programme francophone).*
<https://manuals.alberta.ca/fr/guide-de-l-education/administration-et-prestation-des-programmes-exigences-des-diplomes-et-des-certificats/diplome-d-etudes-secondaires-de-l-alberta-programme-francophone/>

Saskatchewan

Conseil des écoles francophones. (2023). *Calendrier mensuel 2023-2024.*
https://ecolefrancophone.com/images/2023/calendrier_mensuel_2023-2024_vf.pdf

Gouvernement de la Saskatchewan. (2022). *Manuel du registraire à l'intention des administrateurs scolaires 2022-2023.*

Statistique Canada. (2020). *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale.*
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/81-604-x/81-604-x2020001-fra.pdf?st=WqIKooi8>

Manitoba

Gouvernement du Manitoba. (s.d.). *Éducation artistique. Programme français.*
<https://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/arts/fl1/index.html>

Gouvernement du Manitoba. (s.d.). *Exigences d'obtention du diplôme. Programme français au secondaire.*
<https://www.edu.gov.mb.ca/m12/polapp/docs/prog-fran.pdf>

Gouvernement du Manitoba. (2020). *Obtention de crédits du secondaire : Évaluation des cours complétés à l'extérieur du Manitoba. Guide à l'intention des administrateurs scolaires.*
https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/credit-ext/docs/document_complet.pdf

Ontario

Gouvernement de l'Ontario. (s.d.). *Conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires.*
<https://www.ontario.ca/fr/page/obtenir-le-diplome-detudes-secondaires>

Statistique Canada. (2020). *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale.*
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/81-604-x/81-604-x2020001-fra.pdf?st=WqIKooi8>

Nouveau-Brunswick

Dumas, P. (2005). *Current Status of the Education System in New Brunswick*.

<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/mackay/AppendixL.pdf>

La Coalition pour l'éducation musicale. (2021). *Un portrait de l'éducation musicale au Canada*.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (s.d.). *Politique 316 : Annexe A (secteur francophone)*.

<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/policies-politiques/f/316FA.pdf>

Nouvelle-Écosse

Conseil scolaire acadien provincial. (2023). *Calendrier scolaire 2023-2024*.

<https://csap.ca/nouvelles/item/calendrier-scolaire-2023-2024>

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse. (s.d.). *Note d'information. Crédits pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires*.

<https://www.ednet.ns.ca/docs/creditsforgraduationdiplomafr.pdf>

Statistique Canada. (2020). *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/81-604-x/81-604-x2020001-fra.pdf?st=WqIKooi8>

Île-du-Prince-Édouard

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. (2024). *Exigences pour l'obtention du diplôme*.

<https://www.princeedwardisland.ca/fr/information/education-et-petite-enfance/exigences-lobtention-du-diplome>

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. (s.d.). *Régime pédagogique – Maternelle à 12^e année. 2023-2024*.

https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/regime_pedagogique_-_2023-2024_-_finale.pdf

Terre-Neuve-et-Labrador

Gouvernement de Terre-Neuve et Labrador. (s.d.). *Description des programmes*.

<https://www.gov.nl.ca/education/k12/french/languepremiere/didactique/description-des-programmes/>

Nunavut

Gouvernement du Nunavut. (s.d.). *Exigences d'obtention de diplôme de fin d'études*.

<https://www.gov.nu.ca/fr/education-and-schools/exigences-dobtention-de-diplome-de-fin-detudes>

Gouvernement du Nunavut. (2022). *Liste des programmes approuvés pour l'éducation en français au Nunavut 2022-2023*.

<https://www.gov.nu.ca/sites/default/files/documents/2024-02/Liste%20des%20programmes%20approuv%C3%A9s%20pour%20l%27%C3%A9ducation%20en%20fran%C3%A7ais%20au%20Nunavut%202022-2023.pdf>

Territoires du Nord-Ouest

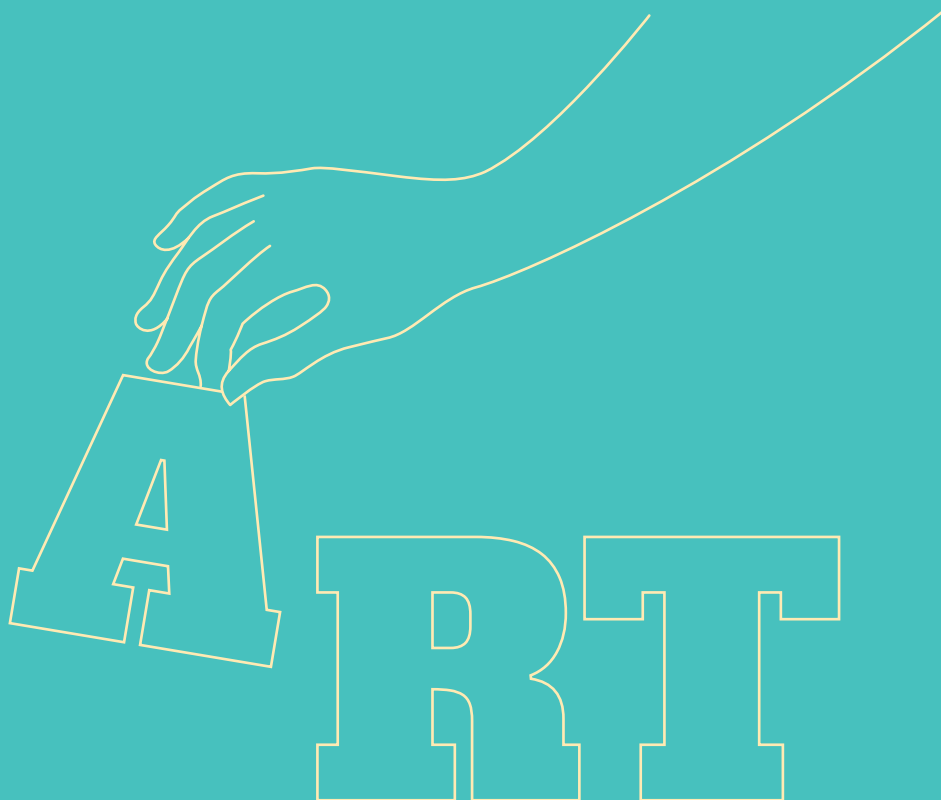
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. (2023). *Exigences minimales d'obtention du diplôme aux TNO*.

https://www.ece.gov.nt.ca/sites/ece/files/resources/minimum_graduation_requirements_-_french_-_feb_21_2023.pdf

Yukon

Gouvernement de la Colombie-Britannique. (2023). *Programme du secondaire deuxième cycle de la C.-B. Guide des politiques*.

[https://www.bclaws.gov.bc.ca/civix/document/id/complete/statreg/314_2012#:~:text=\(a\)%20853%20heures%20of%20instruction,in%20grades%208%20to%2012](https://www.bclaws.gov.bc.ca/civix/document/id/complete/statreg/314_2012#:~:text=(a)%20853%20heures%20of%20instruction,in%20grades%208%20to%2012)



Fédération culturelle canadienne-française

Place de la francophonie
450, rue Rideau, bureau 405
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4

613-241-8770
1-800-267-2005

fccf.ca



Fédération
culturelle
canadienne-
française



la ruchée

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada